

Evaluation du dispositif *drug checking* dans le canton de Vaud

Rapport final

Sur mandat de

Office du médecin cantonal, Direction générale de la santé (DGS), Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud

Tanja Guggenbühl (BASS) et Blaise Bonvin (TC Team Consult)

Berne et Genève, le 12 octobre 2023

Impressum

Direction du projet à la DGS

Hugues Balthasar, Office du médecin cantonal

Contact

Direction générale de la santé
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Proposition de citation

Guggenbühl, T. et Bonvin B. (2023). *Evaluation du dispositif Drug checking dans le canton de Vaud* [sur mandat de la Direction générale de la santé]. Berne et Genève: Bureau BASS et TC TeamConsult.

Remerciements

Nous remercions les équipes de NightLife Vaud et de la Fondation ABS pour leur accueil sur les stands des festivals et au sein du Passage, les doctorant-es de l'Ecole des sciences criminelles et les membres du groupe d'accompagnement pour leur aimable collaboration, ainsi que toutes les personnes interviewées pour leur temps et les précieux échanges.

Table des matières

Résumé	II
1 Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Buts et approche de l'évaluation	2
1.3 Questionnement, méthodes et cadre logique	2
1.4 Structure du rapport	5
2 Enseignements tirés de projets similaires	6
2.1 Besoins et demande de la part du public cible	6
2.2 Effets du DC constatés dans la littérature	7
2.3 Mise en œuvre dans les autres cantons	9
3 Evaluation de la justification et du concept du projet	10
3.1 Origine du projet et justifications	10
3.2 Concept	11
4 Evaluation de la mise en œuvre du projet	12
4.1 Gouvernance du projet et budget	12
4.2 Déroulement de la prestation	13
4.3 Technologie utilisée pour l'analyse des substances	14
4.4 Activités réalisées	16
4.5 Profil des usager·ères du dispositif	19
4.6 Satisfaction des usager·ères par rapport à la prestation reçue	24
4.7 Publics partiellement ou non atteints	25
4.8 Intégration du dispositif dans son environnement	26
5 Evaluation des effets du projet	28
5.1 En termes d'hygiène de consommation et de réflexivité sur sa consommation	28
5.2 En termes d'orientation vers les offres d'aides en matière de l'addiction	31
5.3 En termes de monitoring de l'offre de stupéfiants	32
5.4 Effets non souhaités ou non attendus	33
6 Conclusions et recommandations	34
6.1 Recommandations	34
Bibliographie	38

Résumé

Contexte

Dans le cadre du pilier de la réduction des risques, le Canton de Vaud met en œuvre depuis mai 2022 un projet pilote de *drug checking* (DC), soit un service gratuit accessible aux consommatrices et aux consommateurs de stupéfiants, qui comprend une analyse des produits qui vont être consommés et un entretien à ce sujet. Le projet est déployé dans trois contextes (settings) en parallèle : un dispositif mobile déployé en milieu festif, une permanence hebdomadaire au centre-ville de Lausanne et une permanence mensuelle au sein de l'Espace de consommation sécurisé. Il s'appuie, pour l'analyse des substances, sur la technologie NIRLAB, qui fournit un résultat immédiat.

Le DC a pour objectif global de contribuer à réduire les risques sanitaires et psycho-sociaux liés à la consommation de stupéfiants et vise trois objectifs spécifiques :

- améliorer l'hygiène de consommation (*safer use*) et la réflexivité des consommatrices et des consommateurs sur leur propre consommation;
- améliorer et accroître l'orientation des consommatrices et consommateurs qui le nécessitent vers les offres d'aide en matière d'addictologie, dans le sens d'une intervention précoce;
- contribuer au monitoring du marché des stupéfiants vaudois du côté de l'offre.

L'Office du médecin cantonal a mandaté les bureaux TC Team Consult et BASS pour évaluer les effets du dispositif sur ces objectifs et fournir les bases décisionnelles nécessaires à la pérennisation du projet. L'évaluation a été suivie par un groupe d'accompagnement.

Démarche et méthodologie

L'évaluation, qui porte sur la période de mai 2022 à juillet 2023, s'attache aux quatre dimensions suivantes : (1) la justification et le concept du projet, (2) sa mise en œuvre, (3) ses effets et (4) sa pérennisation.

Différentes **sources** ont été utilisées à cet effet :

- la documentation pertinente a été analysée, comprenant notamment les données générées par le projet et la littérature disponible sur les projets de DC en Suisse et dans le monde ;
- des entretiens individuels ont été menés avec des usagères et des usagers du dispositif, sur les trois settings, complétés par des observations du dispositif ;
- enfin des entretiens avec les intervenant-es du dispositif, les responsables du projet, les prestataires de terrain et les partenaires ainsi qu'avec les acteurs de l'environnement ont été conduits.

Enseignements tirés de projets similaires

L'analyse des études menées sur les expériences internationales de DC indique qu'il existe un fort besoin pour ce service, du fait d'une importante et croissante consommation de produits psychoactifs illégaux, en particulier parmi les festivaliers et les clubbers, et une forte demande de la part des consommatrices et des consommateurs. Les principaux effets du DC constatés dans la littérature sont : d'une part, la réduction durable des risques, notamment par la réduction de la consommation à court et à moyen terme en cas de produits douteux, et par une diffusion des messages de réduction des risques auprès des usager-ères et dans leur entourage ; d'autre part l'accès à un public jusqu'ici difficile à atteindre (du fait qu'il ne pose pas encore de problèmes), dans le sens d'une intervention précoce.

L'**analyse comparative avec trois autres dispositifs** de DC en Suisse (Berne, Genève et Zurich) montre que le projet vaudois, développé plus récemment, a su reprendre les expériences positives menées ailleurs, tout en exploitant la valeur ajoutée liée à la technologie NIRLAB. En effet, les caractéristiques de celle-ci, c'est-à-dire l'immédiateté du résultat, la portabilité du matériel, la non-destruction de la substance, la facilité d'utilisation et son faible coût, la rendent avantageuse en comparaison des technologies utilisées dans les autres dispositifs. De plus, le projet vaudois comprend un setting supplémentaire : l'Espace de consommation sécurisé (ECS), qui permet d'atteindre un public avec une consommation régulière. Pour ce public, l'immédiateté du résultat et l'utilisation d'un processus non destructif du produit représentent des avantages significatifs. La force des projets bernois et zurichois réside dans leur stabilité et leur pérennité, gage de confiance et de capacité de prise en compte des évolutions du marché. Cette force pourra être répliquée sur le canton de Vaud sans devoir modifier de manière importante l'actuel dispositif.

Activités réalisées et profil des usager-ères du DC

Entre mai 2022 et juillet 2023, le **nombre total d'usager-ères** du DC sur les trois settings s'élève à 574 et le nombre d'analyses réalisées à 728. En extrapolant sur 12 mois et en corrigeant les visites multiples, nous arrivons à une estimation annuelle d'environ 450 usager-ères différentes pour 1'000 analyses. Une augmentation du nombre d'usager-ères et d'analyses est possible avec l'institutionnalisation du projet.

Le calcul du nombre de bénéficiaires (ou usager-ères du DC) par heures investies révèle que le **rapport temps investi-bénéfices** est quasi

identique aux trois settings, alors que le nombre d'usager·ères en valeur absolue diffère fortement d'un setting à l'autre. A noter que le potentiel d'augmenter le rapport temps-bénéfices (et donc le rapport coûts-bénéfices) est le plus fort pour le setting festif, en privilégiant les événements qui réunissent le plus d'usager·ères.

Les **substances** les plus fréquemment analysées lors du DC en milieu festif et lors de la permanence sont similaires : le MDMA, suivi de la cocaïne et du cannabis THC. Dans le cadre de l'ECS, 85% des analyses réalisées concernent la cocaïne (y compris le crack pour 15%) et 14% l'héroïne.

De manière générale, les **femmes** sont sous-représentées parmi les usager·ères du DC, comptant pour 19,6% du public, tous settings confondus. Cela reflète, en partie, le fait qu'elles sont moins nombreuses parmi les personnes qui consomment des stupéfiants. Si on regarde par setting, elles représentent une part plus importante en milieu festif (23% des usager·ères) qu'à la permanence (18%) et à l'ECS (13%). L'**âge moyen** du public est de 32 ans en milieu festif, 34 à la permanence et 43 ans à l'ECS. La grande majorité des usager·ères du DC en milieu festif et à la permanence est **domiciliée** dans le canton de Vaud, avec une forte représentation de Lausanne. Cette information n'a pas été collectée systématiquement à l'ECS, mais les indications recueillies montrent qu'une partie du public ne dispose pas de logement fixe. La plupart des usager·ères des settings permanence et milieu festif est **insérée professionnellement** ou en formation. A l'ECS, seule une minorité est insérée professionnellement, beaucoup vivent de petits jobs ou de mendicité. Le public de la permanence et du DC en milieu festif est en outre principalement composé de consommatrices et de consommateurs **récréatifs** alors que celui du DC à l'ECS consomme de manière **régulière et intensive**. La capacité à toucher et à influencer positivement ces publics très variés est une force et une innovation du projet.

La **fréquence d'utilisation** du DC suit deux tendances claires. D'une part, la permanence et le DC à l'ECS permettent de multiplier les contacts avec une partie des bénéficiaires : dans ces deux settings, plus de 40% des usager·ères ont fait analyser leurs produits à plus d'une reprise. Le setting festif permet, quant à lui, de toucher plus largement un nouveau public, puisque seuls 11% des usager·ères l'ont déjà utilisé sur la période observée. Concernant la **motivation à utiliser le DC**, les usager·ères en milieu festif mentionnent d'abord la curiosité vis-à-vis du dispositif ; à la permanence c'est l'intérêt pour la composition du produit qui est la plus citée. A l'ECS, les deux

motivations qui ressortent le plus sont la connaissance du taux de pureté et celle de la composition du produit, en particulier les produits de coupe. Quelle que soit la raison de la visite, le DC répond à une demande jusqu'ici ignorée.

Les résultats de l'évaluation montrent une **très grande satisfaction** des usager·ères par rapport au service de DC : 94% en milieu festif et 98% de la permanence disent vouloir faire à nouveau appel au DC. La discussion avec des professionnel·les expert·es de la thématique, ainsi que le fait de pouvoir parler librement et sans jugement sont particulièrement appréciés.

L'évaluation identifie quelques catégories de public actuellement **insuffisamment touchées** par le projet. Il s'agit des participant·es aux raves, les participant·es aux soirées chemsex (consommation lors de rapports sexuels), le monde du travail du sexe et les client·es de clubs. Quant aux moins de 18 ans, ils ne font pour l'heure pas partie du public cible, alors dans cette population, la consommation de cannabis et d'autres stupéfiants est répandue.

Intégration du dispositif dans son environnement

Le projet de DC vaudois est globalement très bien intégré dans son environnement : le dispositif non seulement s'est inséré dans l'axe santé-sécurité du domaine des stupéfiants, mais il a contribué à le renforcer de manière concrète autour d'un projet commun, permettant une collaboration étroite entre acteurs de la santé et de la sécurité. Pour assurer que le processus de détection précoce fonctionne de manière cohérente, le suivi des usager·ères du DC nécessitant un soutien individuel addictologique devrait être promu par un accès bas-seuil aussi à ce stade. La dimension fédérale, le lien avec les offres en ligne existantes et avec les autres DC, pourrait être mieux prise en compte.

Evaluation des effets du projet

Les effets du projet ont été mesurés en termes d'hygiène de consommation et de réflexivité sur sa consommation, d'orientation vers les offres d'aides en matière d'addiction et de monitoring de l'offre de stupéfiants. A noter qu'aucun effet non souhaité n'a été constaté : le risque d'une «légitimation» et d'une forme de promotion de la consommation de stupéfiants illégaux n'est pas avéré. Le rappel de la dangerosité inhérente à cette consommation fait d'ailleurs systématiquement partie de l'entretien.

Concernant l'**hygiène de consommation et la réflexivité sur sa consommation**, l'analyse des données montre que de manière générale la

connaissance préalable des messages de *safer use* est déjà élevée parmi les usager-ères de DC. Une importante partie des personnes interrogées dit en effet s'être déjà renseignée et déjà appliquer des mesures de réduction de risques, quel que soit le setting. La motivation à participer à l'entretien et les réactions à sa suite laissent à penser que les messages sont bien acceptés. Il ressort par ailleurs dans les settings festif et permanence, que le DC permet de réduire l'anxiété lors de la consommation et les risques y relatifs (par exemple *bad trip*). Ainsi, l'analyse de leur substance leur permet d'avoir la confirmation qu'il s'agit bien du produit qu'ils pensent avoir acheté.

Les résultats montrent une importante **transmission de l'information** de l'existence du DC et de leur satisfaction quant à cette offre au sein de l'entourage des usager-ères, mais une diffusion moindre (ou du moins non mesurable) des règles de *safer use*.

Le DC représente par ailleurs une **opportunité** pour aborder la question de la consommation, voire une des seules opportunités pour certaines personnes, surtout parmi les usager-ères du DC à l'ECS. Le DC constitue dès lors une première démarche de réflexivité sur sa consommation.

Un autre résultat significatif de l'évaluation concerne la **réduction de la consommation** en cas de doute sur le produit. Dans 19% des cas en milieu festif et 37% des cas à la permanence, les usager-ères disent soit renoncer à consommer le produit, soit hésiter, suite à la communication des résultats d'analyse. A l'ECS, 20% des usager-ères affirment vouloir réduire la quantité de produit consommée suite au DC.

L'**orientation vers des offres d'aides** en matière d'addictologie suppose d'entrer en contact avec les différents publics, ce qui est désormais rendu possible via le DC dans les trois settings. L'évaluation indique que les offres de soutien sont communiquées au public et reçues de manière positive par celui-ci. Une orientation plus explicite concerne, elle, une part des usager-ères des DC en milieu festif et à la permanence (env. 20%), la majorité du public présentant à ce stade une consommation effectivement non problématique. Dans le cadre du DC à l'ECS, la discussion aborde systématiquement les possibilités d'aide et de soutien en matière d'addictologie, mais aussi plus largement socio-sanitaires (médical, logement, etc.). Le DC offre donc un nouveau canal d'information sur les offres de soutien pour les consommateur-trices de stupéfiants, améliorant ainsi l'orientation : des centaines de personnes ont eu l'occasion de discuter avec un-e

professionnel-le de l'addiction, ce qui aurait été ni possible ni imaginable sans le DC.

Pour ce qui est du **monitorage de l'offre de stupéfiants**, notre analyse indique que le projet permet de collecter une multitude d'informations en lien avec les produits consommés (notamment sur le marché des drogues de synthèse jusqu'ici moins connue), complétant ainsi les informations recueillies par la police et alimentant le suivi cantonal réalisé dans le cadre du projet Monitor-Stup. Actuellement, ce qui est réalisé dans le cadre du projet DC constitue toutefois plutôt une veille qu'un monitoring actif.

La présente évaluation présente finalement des **recommandations** en vue de la pérennisation du projet, pérennisation dont la nécessité ne fait pas de doute ni de notre part, ni d'aucun partenaire interviewé. Celles-ci concernent principalement : les objectifs du dispositif, la gouvernance, le monitoring / l'alerte, les publics visés, le développement de l'offre, ainsi que l'intégration dans l'environnement vaudois et fédéral.

1 Introduction

1.1 Contexte

Le Canton de Vaud met en œuvre depuis mai 2022 un projet pilote de *drug checking*, un service accessible aux consommatrices et aux consommateurs de stupéfiants¹ qui comprend une analyse chimique des produits que ceux-ci ont l'intention de consommer et une discussion en lien avec leur consommation.

Ce projet pilote constitue une des mesures du Plan d'action du Conseil d'Etat en matière d'addiction qui compte quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques, répression) et ressort du **pilier réduction des risques**. Ce pilier est défini ainsi : « Les mesures de réduction des risques visent à protéger les personnes dépendantes au moment où elles consomment. Il s'agit de favoriser l'adoption de comportements moins risqués ou moins dommageables dans le but de protéger la santé et préserver l'autonomie de la personne consommatrice. Au-delà de l'aspect individuel, il s'agit aussi de réduire les dommages que peuvent entraîner les comportements d'addiction pour la société prise dans son ensemble (...) »².

Le *drug checking* est une offre gratuite et bas-seuil qui s'est développée depuis 25 ans en Suisse et ailleurs dans le monde (principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Australie). En Suisse, on compte plusieurs projets de *drug checking* (notamment dans les villes de Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lucerne et Zurich) qui disposent à la fois d'un laboratoire mobile déployé lors d'événements festifs et d'une permanence. Les dispositifs de *drug checking* en Suisse et dans le monde comprennent systématiquement une analyse chimique des substances associée à une consultation individuelle.

Le projet pilote développé dans le Canton de Vaud est dirigé par la Direction générale de la santé (DGS), plus spécifiquement l'Office du médecin cantonal (OMC), en collaboration avec la Police cantonale. Il est mis en œuvre par le Centre d'aide et de prévention de la Fondation du Levant (CAP), la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (ESC) et Addiction Suisse avec la collaboration de la Fondation ABS. Il a la particularité d'une part de s'appuyer sur la technologie NIRLAB, qui offre un résultat immédiat, et d'autre d'être déployé dans trois settings en parallèle, soit :

- un laboratoire mobile sur les lieux de sortie et les festivals du canton ;
- une permanence hebdomadaire en Ville de Lausanne ;
- une permanence mensuelle³ au sein de l'Espace de consommation sécurisé (ECS), à Lausanne.

Les deux premiers settings visent des **publics** assez similaires, soit des consommatrices et des consommateurs récréatifs de substances psychoactives. En revanche, les usagères et les usagers de l'ECS divergent de par leur profil et leurs habitudes de consommation.

Suite à un appel d'offres sur invitation, l'OMC a mandaté les bureaux TC Team Consult et BASS pour évaluer les effets du dispositif et fournir les bases décisionnelles nécessaires à la pérennisation du projet. Un groupe d'accompagnement, composé de représentant-es de la DGS, la FVA, la Police cantonale et Addiction Suisse, a suivi les travaux.

¹ Les stupéfiants sont des substances psychoactives illégales, y compris les médicaments non prescrits. Conseil d'Etat, EMPL et réponses aux interventions parlementaires « Deal de rue », septembre 2021, p.5

² <https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/addictions-et-dependances/politique-cantonale-en-matiere-daddictions/>

³ La fréquence de l'offre au sein de l'ECS a varié pendant la phase pilote, mais en moyenne elle a eu lieu un peu plus d'une fois par mois (12 séances en 9 mois).

1.2 Buts et approche de l'évaluation

L'évaluation porte sur les trois settings du dispositif et sur la période qui s'étend de **mai 2022 à juillet 2023**⁴. Elle s'attache aux deux buts suivants :

- 1. Analyser les effets du dispositif en termes de réduction des risques au niveau des bénéficiaires ;
- 2. Fournir les bases décisionnelles nécessaires à la pérennisation du dispositif dans le canton de Vaud

Les quatre **niveaux** du projet suivants sont évalués :

- La **justification** et le **concept** du projet : l'évaluation s'est intéressée à la définition du problème ainsi qu'à la cohérence entre le problème identifié et la solution proposée ; soit le déploiement du dispositif de *drug checking* dans le cadre de trois settings.
- La **mise en œuvre** du projet : nous avons analysé la gouvernance et les activités réalisées dans le cadre du projet ainsi que le profil des publics touchés (y compris les éventuels publics non atteints) et l'intégration du projet dans son environnement.
- Les **effets** du projet : l'atteinte des objectifs (ou effets recherchés) du projet a été évaluée, tout en prêtant attention aux éventuels effets non attendus ou non souhaités.
- La **pérennisation du projet** : des recommandations en vue de la pérennisation du projet ont été formulées.

1.3 Questionnement, méthodes et cadre logique

L'évaluation répond aux quatre principales questions suivantes :

- 1. Comment le projet est-il né, comment il a été mis en œuvre et comment s'est-il inscrit dans l'offre de vie nocturne et le dispositif de réduction des risques vaudois ?
- 2. Quels sont les effets du *drug checking* sur les connaissances, les attitudes et les comportements des utilisateurs par rapport à leur consommation de substance psychoactive ?
- 3. Comment les usagères et les usagers évaluent la qualité des prestations reçues ?
- 4. Dans quelle mesure le dispositif *drug checking* est-il pertinent dans le contexte vaudois, sous l'angle de la réduction des risques et de la sécurité ?

Pour ce faire, plusieurs sources d'informations ont été utilisées : l'analyse de la documentation, des entretiens avec des usagères et usagers du dispositifs, des entretiens avec les intervenant·es du dispositif, les responsables du projet, les prestataires et les partenaires ainsi qu'avec les acteurs de l'environnement. Le **Tableau 1** offre un aperçu global des différents acteurs interrogés dans le cadre des entretiens.

Analyse de la documentation et comparaison avec les autres expériences de drug checking en Suisse

La documentation vaudoise existante sur le projet pilote *drug checking* (DC), y compris les données générées par le projet lui-même sur les utilisateur·trices et sur la consultation individuelle, a été examinée. Celle-ci a été complétée par l'analyse d'études et d'évaluations en lien avec les expériences de DC en Suisse et dans d'autres pays. Pour affiner les informations en lien avec le DC en Suisse, des entretiens téléphoniques et face-à-face ont été menés avec les responsables des dispositifs de Genève (Première Ligne), Berne (Contact) et Zurich (Drogeninformationszentrum (DIZ) de la Ville de Zurich).

⁴ La période complète concerne le laboratoire mobile, les deux autres settings ayant démarré leurs activités plus tard : la permanence hebdomadaire en ville de Lausanne dès septembre 2022 et la permanence mensuelle au sein de l'ECS dès novembre 2022.

Entretiens avec des usagères et usagers et observation du dispositif

Afin de collecter l'avis des usagères et usagers du DC dans le canton de Vaud, nous avons mené des entretiens et observé le dispositif dans les trois settings :

■ **Entretiens individuels avec les usager·ères de la permanence à Lausanne et observations :**

L'équipe d'évaluation s'est rendue à trois reprises à la permanence du jeudi soir entre mars et mai 2023, a participé à une séance DC avec un intervenant·e et a pu observer le dispositif pendant environ 7 heures au total. Les entretiens ont été proposés aux usager·ères avant le DC et conduits à la fin de celui-ci directement sur place. Les usager·ères étaient généralement disposés et ouverts à participer à un entretien. Sur les trois dates de permanence, 10 entretiens ont pu être menés avec 12 personnes différentes.

■ **Entretiens individuels avec les participant·es au festival et observations :** L'équipe d'évaluation s'est rendue à deux festivals : le Balélec en mai 2023 et le Chocolate en juin 2023. Lors de ces festivals, elle a participé à une séance de DC et a observé le dispositif pendant 6 heures au total. Les usager·ères ont été interviewés à la fin du DC, directement sur place. Pratiquement toutes les personnes ont accepté de participer à un entretien. Au total, 19 entretiens ont été menés.

■ **Entretiens individuels avec les usager·ères de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) et observations :** en discussion avec la direction de la Fondation ABS et les intervenant·es du DC, il a été décidé de mener les entretiens sur place et d'annoncer la venue d'une personne de l'équipe d'évaluation à l'aide d'un flyer. L'équipe d'évaluation s'est ainsi rendue deux fois à l'ECS entre fin janvier et début février 2023, a participé à trois séances de DC et a pu observer le dispositif pendant 14 heures au total. Sur les deux journées, 15 entretiens ont été menés avec des usager·ères de l'ECS, dont 10 personnes ayant utilisé le DC et 5 ne l'ayant pas fait.

Entretiens avec les intervenant·es du drug checking

Des entretiens face-à-face ont été réalisés avec six intervenant·es du DC : quatre intervenant·es de NightLife Vaud qui interviennent à la fois lors de festivals et pendant la permanence et deux intervenant·es qui mènent le DC à l'ECS.

Entretiens avec les responsables, les prestataires et les partenaires du projet ainsi qu'avec les acteurs de l'environnement

Des entretiens en partie en face-à-face, en partie par téléphone ont été menés avec les responsables du projet, les prestataires et les partenaires (organisateur·s de festivals accueillant le DC). Ceux-ci ont été complétés par des entretiens avec les acteurs de l'environnement dans lequel le projet prend place

Tableau 1: Aperçu des différents avis collectés dans le cadre de l'évaluation du dispositif de DC du canton de Vaud

Méthode	Nb répondant-e-s
A. Utilisateur-trices du dispositif DC Vaud, dont :	46
Usager-ères de la permanence à Lausanne	12
Participant-es aux festivals (Balélec et Chocolate)	19
Usager-ères de l'espace de consommation sécurisé à la Fondation ABS	15
B. Responsables des DC d'autres villes	4
Première ligne (Genève)	2
Contact (Berne)	1
DIZ (Zurich)	1
C. Responsables et prestataires du projet (y compris intervenant-es)	16
Office du médecin cantonal	2
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)	2
Centre d'aide et de prévention (CAP) de la Fondation du Levant	3
Ecole des sciences criminelles (ESC)	2
Police cantonale	2
Addiction Suisse	1
Fondation ABS	2
Festivals accueillant le DC	2
E. Acteurs de l'environnement	6
Police municipale de Lausanne	1
Observatoire de la sécurité de la ville de Lausanne	1
Dispositif addiction de la ville de Lausanne	1
Bureau sanitaire des manifestations du canton de Vaud (BUSAMA)	1
Acteurs de la nuit (La Belle Nuit)	1
Centre universitaire romand de médecine légale	1
Total d'acteurs interrogés	72

Pour les besoins de l'évaluation, nous avons reconstruit le **cadre logique** du dispositif DC dans le **Tableau 2**. Le DC contribue à l'**objectif global** de réduire les risques sanitaires et psycho-sociaux liés à la consommation de stupéfiants et vise trois objectifs spécifiques. Le projet doit contribuer, avec les autres mesures du Plan d'action du Conseil d'Etat en matière d'addiction, à l'atteinte de cet objectif global à **moyen et long terme** (5-10 ans).

Pour chaque objectif spécifique, les résultats attendus sont mentionnés ainsi que les indicateurs qui permettent de renseigner l'atteinte des résultats. Par effort de cohérence, des indicateurs d'objectifs spécifiques ont également été identifiés (en italique). Toutefois, mesurer ces indicateurs nécessiterait de collecter des données longitudinales sur les usager-ères, ce qui pourrait être envisagé dans le cadre de la pérennisation du projet. Le Tableau 2 identifie également les éventuels effets non attendus ou non souhaités du dispositif.

Tableau 2: Cadre logique du dispositif drug checking

Objectif global : Contribuer à réduire les risques sanitaires et psycho-sociaux liés à la consommation de stupéfiants		
Exemples d'indicateurs d'atteinte de l'objectif global		
Nombre de contacts avec des institutions sanitaires suite à des overdoses et des intoxications		
Nombre d'accidents de la route attribuables à une conduite sous influence de stupéfiants		
Nombre d'actes de violence reportés à la police directement attribuables à la consommation de stupéfiants		
Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs de résultats
OS1. Améliorer l'hygiène de consommation et la réflexivité des consommatrices et des consommateurs sur leur propre consommation	R1.1 Les utilisatrices et utilisateurs du DC connaissent et sont sensibilisés aux risques liés à la consommation de stupéfiants.	- Nombre d'entretiens réalisés suite aux analyses de stupéfiants - Niveau de sensibilisation aux règles de <i>safer use</i> auto-reporté par les utilisateur-trices
	R1.2 Les utilisatrices et les utilisateurs du DC transmettent des informations en lien avec le <i>safer use</i> à leurs pairs consommateurs (effet multiplicateur).	Niveau de transmission d'informations en lien avec le <i>safer use</i> auto-reporté par les utilisateur-trices
<i>Indicateur OS1 : Part des consommatrices et consommateurs qui adoptent des habitudes de consommation en adéquation avec les messages de réduction des risques (quantité, dosage, mélange, hygiène)</i>		
OS2. Améliorer et accroître l'orientation des consommatrices et des consommateurs qui le nécessitent vers les offres d'aide en matière d'addiction dans le sens d'une intervention précoce	R2.1 <i>Spécifiquement pour le milieu festif et la permanence</i> : Le profil des consommatrices et consommateurs de stupéfiants est mieux connu.	Nombre et type de données collectées sur les utilisateur-trices du dispositif
	R2.2 Les offres de soutien sont connues par les consommatrices et les consommateurs.	Nombre et type d'informations transmises aux utilisateur-trices du dispositif
	R2.3 Les consommatrices et les consommateurs qui nécessitent une prise en charge sont repérés et orientés.	- Nombre de personnes repérées comme nécessitant une prise en charge - Part des utilisateur-trices intéressés à une prise en charge
<i>Indicateur OS2 : Nombre de personnes qui ont fait une démarche de contact auprès d'un organisme spécialisé dans le domaine de l'addiction</i>		
OS3. Contribuer au monitoring du marché des stupéfiants vaudois (du côté de l'offre)	R3.1 Le type et la composition des stupéfiants en circulation sont mieux connus.	Nombre d'analyses de substances effectuées
	R3.2 Des alertes lors de risques spécifiques sont activées.	Nombre d'alertes réalisées et auprès de quelle institution
	R3.2 L'évolution de l'offre (provenance, prix, type et composition) de stupéfiants est suivie.	Monitoring en place, disponible et utilisé
<i>Indicateur OS3 : Nombre d'investigations initiées et/ou orientées sur la base du monitoring</i>		
Effets non souhaités ou non attendus tels qu'identifiés avant l'évaluation		
Augmentation de la consommation de stupéfiants		
Légitimation de la consommation de stupéfiants		
Promotion d'un faux sentiment de sécurité		
Utilisation du dispositif par les trafiquants de stupéfiants		
Focalisation de l'attention sur les substances psychoactives illégales, au détriment des substances légales (alcool, tabac)		
Source : Elaboration BASS/TC		

1.4 Structure du rapport

Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse de la littérature suisse et internationale (en particulier des études réalisées auprès des usager·ères du DC dans des festivals en Europe et en Australie) disponible et complétée par les informations collectées auprès de trois autres dispositifs de DC suisses (Berne, Genève et Zurich). Dans le chapitre 3, nous évaluons la justification et le concept du projet de DC, puis sa mise en œuvre (chapitre 4). Le chapitre 5 s'attache à l'évaluation des effets du DC selon les trois settings où il est mis œuvre. Le chapitre 6 présente les conclusions de la présente évaluation ainsi que les recommandations formulées par BASS et TC TeamConsult dans la perspective d'une pérennisation du projet.

2 Enseignements tirés de projets similaires

Pour ce chapitre, nous avons analysé des études et des évaluations portant sur des projets de *drug checking* (DC) mis en œuvre en Suisse (principalement l'étude mandatée par l'OFSP : La Mantia et al., 2020⁵) et dans le monde : en Allemagne (étude Betzler et al., 2021⁶), au Portugal (Valente et al., 2019⁷), en Grande-Bretagne (Measham & Turnbull, 2021⁸ ; Measham & Simmons, 2022⁹ ; Royal Society for Public Health, 2017¹⁰) et en Australie (Olsen, Wong & McDonald, 2022¹¹). Les études réalisées à l'étranger portent sur les services de DC mobiles mis en œuvre dans le cadre de festivals. Par ailleurs, des informations ont été collectées directement auprès de trois dispositifs suisses (Genève, Berne et Zurich) par le biais d'entretiens avec les responsables des DC de ces trois villes. Ces informations se focalisent sur le dispositif déployé lors de permanences.

Les enseignements compilés concernent les besoins et la demande pour un service de DC de la part des consommatrices et des consommateurs, la mise en œuvre des dispositifs (organisation, budget, setting), qui a été ici surtout analysée en lien avec les dispositifs DC suisses, et finalement les effets du DC sur les bénéficiaires.

2.1 Besoins et demande de la part du public cible

Les études consultées sur les expériences de DC mobiles en Europe et en Australie montrent que la consommation de substances psychoactives est plus élevée parmi les festivaliers que dans la population générale. Ainsi, l'enquête sur les festivals anglais menée en 2018 indique que près des deux tiers des festivaliers consomment des drogues illégales à un moment ou à un autre de l'événement (Measham & Simmons, 2022). De manière similaire, l'étude réalisée au Portugal mentionne que la plupart des participant·es interrogé·es ont déclaré que les festivals étaient les lieux les plus fréquents où ils consommaient des stupéfiants, ce qui renforce l'importance de proposer des services dans ces lieux (Valente et al., 2019). Une autre étude anglaise mentionne que les festivals sont des lieux d'"intoxication atypique" (Turner & Measham, 2019), notamment du fait que la population y est moins expérimentée et que l'environnement est moins favorable à l'application de gestes de *safer use*.

Les différentes études menées en Europe et en Australie montrent par ailleurs qu'il existe une forte demande pour des services de DC de la part du public cible. Ainsi, 95% des client·es de festivals et 90% des client·es de clubs interrogé·es en Grande-Bretagne soutiennent l'introduction d'un service de test des produits psychoactifs (Royal Society for Public Health, 2017); dans le même sens, l'étude de Betzler et al. (2021) relève que 92% des personnes interrogées sur un site festif disent vouloir utiliser le DC si la possibilité existe.

⁵ L'étude s'appuie sur un questionnaire auquel 615 usager·ères de DC et/ou de l'outil en ligne d'alerte des substances ont répondu, complété par des entretiens semi-directifs avec 42 usager·ères de DC lors de festivals et de permanences.

⁶ Les avis ont été collectés à l'aide d'un questionnaire en ligne distribué en 2019 sur une scène festive berlinoise, avec un total de 719 répondant·es.

⁷ L'étude se base sur 310 questionnaires remplis par les usager·ères de DC lors d'un festival qui a eu lieu au Portugal en 2016 avant et après l'analyse de leurs substances.

⁸ Les données ont été collectées lors d'un festival de musique anglais qui a eu lieu en 2017 : 1'482 questionnaires ont été complétés lors de la remise de l'échantillon du produit en vue du DC et 130 personnes ont participé à une enquête de suivi en ligne a été 3 à 4 mois après l'utilisation du DC.

⁹ Les données ont été collectées par le biais de questionnaires complétés par 1'291 personnes lors de cinq festivals en Grande-Bretagne durant l'été 2018.

¹⁰ L'enquête a été menée par la RSPH en 2017 auprès de plus de 1'300 festivaliers et de plus de 1'300 noctambules de Grande-Bretagne.

¹¹ L'étude s'appuie sur des questionnaires remplis par 147 personnes avant et après l'utilisation du DC lors d'un festival en Australie, ainsi que sur 11 entretiens de suivi quatre mois après le festival.

2.2 Effets du DC constatés dans la littérature

La littérature montre des effets du DC sur les usager·ères en termes de connaissance des gestes de réduction des risques, de diffusion des messages dans l'entourage, de modification de la consommation ainsi que d'intervention précoce auprès de publics majoritairement non connus des systèmes de santé.

Les effets peuvent être résumés de la manière suivante: les services de DC réduisent de manière durable les risques de dommages liés à la consommation de psychotropes (Measham & Turnbull, 2021), offrent des possibilités d'interventions sanitaires ciblées auprès des consommatrices et consommateurs de stupéfiants, et dans l'ensemble, n'entraînent pas d'augmentation des quantités de drogues consommées (Measham & Simmons, 2022).

Connaissance des gestes de réduction des risques

Les résultats de l'étude mandatée par l'OFSP indiquent que les usager·ères de DC ont déjà « de bonnes connaissances des substances et de la consommation avant la consultation »¹² (La Mantia et al., 2020, p. 79), ce qui ressort également de nos entretiens (voir 5.1). Cette même étude relève en outre qu'une partie des consommateurs et consommatrices réalise déjà de manière autonome une forme de réduction des risques, dans le sens où ils et elles s'informent, dans le cadre de leurs réseaux ou via des forums sur internet, sur les produits consommés, les vendeurs (il existe même un système de notation, comme pour les cafés ou les hôtels), les substances et leurs effets. Les sites officiels tels que *Drugs – Just Say know* ou *Info-drog*, qui offrent des informations précises, issues d'analyses techniques ou de témoignages, sont ainsi très utilisés.

Malgré cette large connaissance, l'étude montre que suite à l'utilisation du DC, une large majorité¹³ des usager·ères connaît mieux les risques liés à la consommation et les règles de *safer use* (La Mantia et al., 2020). Elle indique par ailleurs que la consultation DC et les activités en ligne permettent de déconstruire des mythes ou légendes en lien avec les substances.

Diffusion des messages dans l'entourage

Les différentes études consultées s'accordent sur le fait que les usager·ères de DC diffusent les messages des risques dans leur entourage. Ainsi, dans l'étude suisse, on lit qu'une large majorité des personnes interrogées (89%) mentionnent encourager leur entourage à utiliser un tel service ou à consulter les alertes en ligne sur les substances (La Mantia et al., 2020).

Valente et al. (2019) en déduisent que les informations sur la composition des drogues et les stratégies de réduction des risques sont diffusées non seulement aux usagères et usagers directs du service, mais aussi à leurs réseaux. Measham et Turnbull (2021) concluent à cet effet que la large communication des informations en lien avec la réduction des risques dans l'entourage suggère que les effets du DC s'étendent au-delà des utilisatrices et utilisateurs directs.

Modification de la consommation sur le moment et à moyen terme

Valente et al. (2019) ont analysé les effets du DC sur les intentions directes des consommatrices et des consommateurs lors d'un festival. L'étude conclut que la mise en œuvre du DC dans des grands festivals représente une stratégie efficace de réduction des risques, dans le sens qu'elle aide les usager·ères à

¹² A noter que cette connaissance préalable est généralement plus élevée parmi les utilisatrices et utilisateurs de la permanence que parmi celles et ceux de l'offre mobile (en festival).

¹³ 70% des répondant·es disent en savoir plus sur les risques généraux liés à la consommation (p. ex. risques liés à la « consommation mixte » ou au fait de « reprendre une dose »); 76 % ont dit qu'ils en savaient davantage sur les risques liés à la consommation de la substance spécifique analysée; et 75 % des répondants en savent davantage sur les règles de *safer use* grâce à l'analyse et à la consultation.

mieux gérer leur consommation de psychotropes. Plus concrètement, les résultats montrent que lorsque les consommatrices et consommateurs disposent d'informations objectives sur le contenu de leurs substances, une grande majorité adopte des comportements qui protègent sa santé. Ainsi, lorsque les résultats de l'analyse indiquaient une substance « inattendue », plus de 90% des usagères et usagers ont déclaré qu'ils ne consommeraient pas le produit. Lorsque le résultat de l'analyse indiquait que l'échantillon contenait « la substance attendue avec des additifs », un tiers des utilisatrices et utilisateurs ont déclaré qu'ils ne le prendraient pas. Lorsque le résultat de l'analyse était « uniquement la substance attendue », près de la totalité des participant-es ont déclaré qu'ils la consommeraient. L'étude menée en Allemagne conclut à des résultats similaires : si l'analyse révélait uniquement des composants inattendus/non désirés, 93 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles jetteraient le produit ; et deux tiers (66%) ne consommeraient pas le produit s'il contenait un composant inattendu/indésirable en plus de la substance active prévue (Betzler F. et al., 2021).

L'étude d'Olsen, Wong et McDonald (2022) résume ces résultats de la manière suivante : il existe un lien direct entre le comportement de consommation et la conformité du produit analysé aux attentes des usager-ères. Ainsi, lorsque l'analyse révèle des résultats conformes aux attentes des usager-ères, la substance est consommée comme prévu, à l'inverse, lorsque les résultats ne sont pas conformes, la consommation est réduite, voire nulle.

L'étude de Measham et Simmons (2022) montre, quant à elle, que même lorsque le produit correspond à leurs attentes, près de la moitié des usager-ères disent qu'ils vont réduire les quantités consommées. A noter par ailleurs que seuls 6.5% des usager-ères disent avoir consommé une plus grande quantité de produit après le DC dans le questionnaire de suivi auquel ils ont répondu trois à quatre mois après l'utilisation de la prestation (Measham & Turnbull, 2021). Dans l'étude suisse, ce taux est plus élevé, puisque 14% des répondant-es ont dit consommer davantage, se sentant plus en sécurité grâce à la consultation (La Mantia et al., 2020).

L'étude de Betzler F. et al. (2021) met en évidence des corrélations significatives entre le **sexe** et la réaction anticipée aux résultats des analyses ; les femmes diminuant davantage les quantités consommées ou jettent plus souvent leurs produits que les hommes lorsque l'analyse indique un taux de pureté très élevé ou des composants inattendus. Aucune corrélation n'a en revanche pu être observée pour le niveau de formation.

Par ailleurs, Measham et Turnbull (2021) ont analysé les réponses des usager-ères en fonction de leur **âge** : selon cette étude, les moins de 20 ans sont plus susceptibles que leurs aînés de se débarrasser de leurs substances suite au DC et de prendre des doses plus faibles, indiquant que le DC semble avoir un impact plus important sur les consommatrices et consommateurs plus jeunes et potentiellement moins expérimentés.

Enfin, l'étude de suivi réalisée Measham et Turnbull (2021) trois à quatre mois après l'utilisation du DC montre que près des deux tiers des personnes interrogées dans le cadre du suivi ont indiqué des changements durables dans leurs comportements de consommation de stupéfiants au cours des mois suivants, qu'ils attribuent au DC et à la consultation.

Intervention précoce auprès d'un public difficilement accessible

Tel que relevé par Olsen, Wong et McDonald (2022), la littérature internationale s'accorde sur le fait que les usager-ères de DC constituent généralement un groupe de consommatrices et consommateurs difficile à atteindre, qui ne pose pas encore de problèmes, mais qui n'en constitue pas moins un groupe à risque. L'un des résultats de l'évaluation d'Olsen, Wong et McDonald est la proportion importante de personnes

interrogées qui ont déclaré que, grâce au DC, elles seraient plus susceptibles de s'adresser à un service de santé pour obtenir des informations en lien avec leur consommation de drogue. Dans le même sens, Measham et Turnbull (2021) montrent que les services de DC mis en œuvre lors de festivals permettent d'accéder à des jeunes adultes au début de leur parcours de consommation et qui ne sont pas en contact avec les services de santé, indiquant un potentiel d'intervention précoce.

Les autres effets du DC identifiés par la littérature

Parmi les autres effets identifiés dans les études consultées, nous relevons une meilleure information à tous les niveaux du marché et le fait de réunir des institutions (police, santé, associations, etc.) autour d'un but commun.

Pour l'effet en termes de transparence du marché, l'équipe de la professeur Measham mentionne qu'une personne usagère de DC sur dix a déclaré avoir informé son fournisseur lors de résultats préoccupants, ce qui indique que le DC peut créer de nouvelles possibilités de retour d'information et de responsabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement (Measham & Turnbull, 2021).

2.3 Mise en œuvre dans les autres cantons

Pour compléter les enseignements tirés de la littérature, nous avons conduit une analyse comparative de la mise en œuvre du DC dans les cantons de Berne, Genève et Vaud et dans la ville de Zurich¹⁴.

L'analyse comparative montre que les **objectifs** poursuivis par les différents dispositifs sont identiques, c'est-à-dire principalement la réduction des risques et la connaissance du marché. Par ailleurs, les **processus** sont similaires : l'analyse du produit est systématiquement accompagné d'un entretien.

Deux autres différences entre le dispositif vaudois et les autres dispositifs mis en œuvre en Suisse sont à signaler : d'une part, un prélèvement de la substance est nécessaire pour l'analyse dans tous les dispositifs à l'exception de celui de Vaud, et d'autre part, la communication des résultats nécessite une attente d'au moins une demi-heure (pour le laboratoire mobile du pharmacien cantonal dans les festivals), voire de plusieurs jours (lorsque l'analyse est réalisée à la permanence), alors que le résultat est instantané dans le canton de Vaud. Ces différences sont dues à la **technologie** utilisée pour l'analyse des substances. Berne, Genève et Zurich, qui partagent en partie le même prestataire¹⁵, s'appuient sur des technologies de laboratoire, soit la GC-MS (combinaison de techniques par chromatographie en phase gazeuse avec la spectrométrie de masse) et la HPLC (chromatographie en phase liquide à haute performance). Le dispositif vaudois, quant à lui, recourt uniquement à la GC-MS en appui et utilise principalement la technique analytique *Near Infra Read* (NIR – spectroscopie proche infrarouge), qui est instantanée et ne nécessite pas de destruction de la substance, ce qui en fait une offre très mobile et flexible (voir 4.3).

Du point de vue de la **responsabilité** institutionnelle, ce sont en principe les cantons qui donnent le mandat, sauf à Zurich où il s'agit d'un projet municipal. Les trois projets, en-dehors de Vaud, disposent d'un-e responsable, chargé de la gestion de l'ensemble du dispositif (coordination, reporting et communication

¹⁴ Des offres de DC sont disponibles dans le canton de Berne depuis 1998, la ville de Zurich depuis 2001, les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne depuis 2013 et le canton de Genève depuis 2018. Les premières interventions de drug checking lors de soirées festives ont été réalisées par l'association eve&rave au milieu des années 1990. Source: https://www.infodrog.ch/files/content/nigh-tlife/fr/2017_4-neu_factsheet_drugchecking_fr.pdf

¹⁵ A Berne, Genève et Zurich, c'est l'Office cantonal du pharmacien bernois qui intervient pour l'offre mobile en festivals. Pour la permanence, Genève utilise les services du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML), Berne l'Office cantonal du pharmacien bernois (sauf pour les échantillons de cannabis, pour lesquels l'entreprise privée ReseaChem GmbH intervient) et Zurich utilise les services de l'entreprise ReseaChem GmbH pour l'ensemble de ses analyses.

externe, etc.). Ce poste – qui n'existe à ce stade pas en tant que tel sur Vaud - est une ressource-clé pour la coordination.

Les **budgets** annuels s'élèvent à 150'000 frs pour Genève, qui réalise environ 400 analyses par an, et de 300'000 frs pour Zurich avec environ 3'000 analyses. Il n'a pas été possible de fournir une estimation des coûts du dispositif bernois, car ceux-ci sont répartis sur plusieurs fonctions et plusieurs postes budgétaires internes. Vaud dispose d'un budget de 224'000 frs pour la phase pilote d'une année. Sur cette période, nous estimons qu'environ 1'000 analyses sont réalisées.¹⁶ Une mise en perspective du budget et du nombre d'analyses annuelles (rapport coûts-bénéfices) sera pertinente quand le dispositif vaudois aura atteint un rythme stabilisé.

Les **settings** sont similaires entre les différentes offres de DC existantes en Suisse en ce qui concerne la permanence et les festivals, mais le canton de Vaud se distingue du fait que l'Espace de consommation est pleinement intégré dans le dispositif. A Zurich et de Bâle, le DC est également offert dans des espaces de consommation. Cependant, ceux-ci sont mis en œuvre dans le cadre de projets séparés des autres settings et connaissent des limites en raison de la technologie utilisée (voir 3.2). En termes de répartition des analyses de substance, une différence est aussi à noter entre les settings permanence et festif. Du fait de la technologie mobile utilisée sur Vaud, le DC en milieu festif est bien plus aisé et contribue de manière plus importante au volume total d'analyses. Dans les autres cantons, 80% au moins du DC se fait en permanence. Cela permet, sur Vaud, de multiplier les opportunités de toucher des publics variés.

Les offres de DC des autres cantons sont en développement, pour suivre une **demande croissante**. On observe que la population se renouvelle et que le dispositif est utilisé par un public « fidélisé », mais aussi par de nouveaux usagers chaque année. A Berne, l'offre a été étendue à Bienne, et pour la ville de Zurich, elle sera mise en œuvre aussi les nuits des week-ends dans la Langstrasse pour atteindre le public des clubbers. L'offre tend aussi à inclure des possibilités d'entretien ou de conseil, notamment à Berne et à Zurich, sans forcément passer par une étape d'analyse de substances. Cela démontre que l'aspect motivationnel de l'entretien a une valeur de plus en plus reconnue, en soi, dans la réduction des risques. Ces **développements** peuvent inspirer le déploiement sur Vaud, nous y reviendrons dans le chapitre de conclusions.

3 Evaluation de la justification et du concept du projet

Dans ce chapitre, nous examinons comment le projet est né (origine), dans quelle mesure il répond à un besoin et comment ce besoin a été identifié (justification), et si la solution proposée (concept) répond aux spécificités de ce besoin.

3.1 Origine du projet et justifications

Alors que plusieurs villes suisses offrent un service de *drug checking* (DC) depuis de nombreuses années, celui-ci n'est disponible que depuis 2022 dans le canton de Vaud. Dans les années 2000, le canton de Vaud – comme de nombreux autres cantons – a axé sa réponse à la question des stupéfiants autour des volets préventif et répressif, avec notamment la mise en place du dispositif STRADA (réunissant le Ministère public, la Police cantonale et le Service pénitentiaire).¹⁷ Le contexte n'était pas encore favorable à un projet de réduction des risques de type DC.

¹⁶ Cette estimation est obtenue en extrapolant sur 12 mois le nombre d'analyses réalisées dans le cadre de chaque setting pendant la période pilote, qui diffère selon le setting (voir 4.2).

¹⁷ Conseil d'Etat. Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi pénale vaudoise du 19 décembre 190 et réponses aux interventions parlementaires – «Deal de rue». Septembre 2021.

En quinze ans, le contexte a évolué. D'une part, le Conseil fédéral a adopté en 2015 la Stratégie nationale Addictions 2017 – 2024, dont le Plan de mesures promeut le développement de nouveaux instruments (tels que le DC) dans le domaine de la réduction des risques¹⁸. Le canton de Vaud a, quant à lui, fait le constat de la difficulté à faire diminuer l'offre et la demande de stupéfiants¹⁹. En parallèle, un nouvel acteur vaudois (Nightlife Vaud) a émergé dans la prévention des psychotropes en milieu festif dès 2012 (pérennisé en 2016).

En 2018, la conjonction entre une opportunité technique (l'Université de Lausanne était en train de développer le NIRLAB) et politique (avec le dépôt du postulat Cherbuin²⁰) a donné un nouvel élan au projet de DC. Dans sa réponse au postulat Cherbuin en septembre 2021, le Conseil d'Etat, en s'appuyant sur les recommandations du Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA), a ainsi proposé d'expérimenter la technologie du NIRLAB dans les trois settings (milieu festif, permanence et espace de consommation sécurisé) sous la forme d'un projet pilote.²¹

La réponse du Conseil d'Etat mentionne que le projet pilote de DC vise à **répondre à deux besoins** principalement : le constat est fait, d'une part, que le canton de Vaud, en particulier Lausanne, attire un nombre important de noctambules, dont une partie consomme des substances psychoactives telles que alcool et stupéfiants ; et d'autre part, que de nouveaux produits, qui peuvent s'avérer particulièrement toxiques (notamment les cannabinoïdes de synthèse), arrivent sur le marché des stupéfiants. Dans ce contexte, le DC vise à réduire les risques liés à la consommation des stupéfiants, « lorsque les autres interventions (préventions et répressions) ne réussissent pas à l'empêcher », notamment le risque d'intoxication. Enfin, le DC devra permettre « de documenter et de monitorer le marché des stupéfiants dans le Canton de Vaud »²².

Lors de nos entretiens, les acteurs interrogés (de la prévention et de la nuit) mentionnent avoir reçu des demandes de la part de **noctambules**, qui connaissent l'offre de DC dans d'autres cantons, pour analyser leurs substances également dans le canton de Vaud. Des demandes similaires ont émané des usager-ères de l'Espace de consommation sécurisé du Vallon. Par ailleurs, plusieurs **professionnel-les** du champ de la prévention ont réclamé un instrument pragmatique (qui part de la substance et permet de s'appuyer sur des éléments concrets) pour aborder la question des drogues.

3.2 Concept

Dès le départ, et comme mentionné ci-dessus, le concept comprenait la mise en œuvre du dispositif sur trois settings pour toucher des publics différents. Ce concept est ambitieux au niveau suisse, du fait que les autres offres de DC se concentrent sur le milieu festif et sur la permanence. Un projet de DC dans les centres d'accueil et de consommation des villes de Zurich et de Bâle est mis en œuvre depuis 2018, toutefois celui-ci connaît une limite importante, du fait que la technologie utilisée n'est pas adaptée au mode de consommation des usager-ères des centres d'accueil et de consommation (une partie de la substance est prélevée pour être envoyée au laboratoire et les résultats sont disponibles une semaine plus tard).²³

¹⁸ OFSP (2016). Plan de mesures de la Stratégie nationale Addictions 2017-2024.

¹⁹ Conseil d'Etat, 2021.

²⁰ Postulat Amélie Cherbuin et consorts: «Réduction des risques en milieu festif vaudois : un laboratoire mobile», déposé le 19 juin 2018.

²¹ Conseil d'Etat, 2021.

²² Les données issues du projet *drug checking* vont s'insérer dans le projet Monitor-Stup qui constitue un monitoring du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud et qui est développé en parallèle.

²³ Une évaluation externe a été menée : Spiess M. & Dvorak A. (2019). Begleitung und Evaluation des Drug Checkings bei Besuchenden der Kontakt- und Anlaufstellen – Evaluationsbericht. im Auftrag des Bundesamtes für Gesundheit (BAG). Bern : Socialdesign.

Les **objectifs du projet**, tels que formulés dans le concept²⁴, correspondent en partie à des objectifs de mise en œuvre, ce qui est tout à fait légitime pour une phase pilote. Toutefois, ils sont moins pertinents pour le pilotage d'un projet à long terme et ne sont que partiellement mesurables. Ces objectifs ont donc été reformulés avec les membres du groupe d'accompagnement de l'évaluation dans la perspective de la pérennisation du projet (voir 1.4).

Ce projet, qui est à la croisée des domaines de la sécurité et de la santé publique, nécessite l'implication de nombreux **acteurs**. Selon les documents du projet, la gestion opérationnelle est confiée par l'Office du médecin cantonal à quatre acteurs (FVA, CAP, ESC et Addiction Suisse), sans que le rôle exact de ces acteurs ne soit précisé. Ce type de gouvernance peut être pragmatique dans une phase pilote, mais mériterait d'être clarifié par la suite.

4 Evaluation de la mise en œuvre du projet

Dans ce chapitre, nous nous attachons aux éléments en lien avec la mise en œuvre du projet, soit sa gouvernance et les ressources utilisées, la façon dont le projet se déroule (y compris la technologie utilisée pour l'analyse des substances) et les activités réalisées, les publics atteints (en présentant leurs profils et leur satisfaction) et les publics non atteints, et finalement l'intégration du projet dans son environnement.

4.1 Gouvernance du projet et budget

Le Conseil d'Etat définit la politique drogue du canton et a chargé, pour son suivi, un groupe de travail interdépartemental. L'Office du médecin cantonal (OMC), en collaboration avec la Police cantonale, assure la direction stratégique du projet pilote *drug checking* et rapporte à ce groupe de travail interdépartemental. L'OMC a confié la **gestion opérationnelle du projet** à la FVA, au CAP, à l'ESC et à Addiction Suisse. Ces acteurs se réunissent mensuellement pendant la phase pilote. Dans les faits, entre la gestion opérationnelle de projet et les prestataires sur le terrain, on retrouve les mêmes acteurs, à l'exception de la Fondation ABS (prestataire, mais pas dans la gestion opérationnelle).

S'il n'y a pas formellement de chef-fe de projet assurant la coordination globale du dispositif pour les trois settings, l'acteur opérationnel pour la mise en œuvre du DC dans les deux settings festif et permanence est NightLife Vaud. NightLife Vaud est un programme de prévention et de réduction des risques sur les thématiques de la santé sexuelle et de la consommation de drogues et d'alcool, hébergé et coordonné par la FVA et regroupant différents acteurs²⁵. NightLife Vaud dispose d'une large expérience dans la prévention en milieu festif (festivals, clubs, raves) et auprès des publics concernés par la consommation de psychotropes.

Les **prestataires** du DC (analyse technique et conduite des entretiens avec les consommateur·trices) varient selon le setting, de la manière suivante:

- dans les festivals : NightLife Vaud (FVA et CAP) pour les entretiens, et ESC pour les analyses ;
- à la permanence : NightLife Vaud (FVA et CAP) pour les entretiens, et ESC pour les analyses ;
- à l'Espace de consommation (ECS) : Fondation ABS, Addiction Suisse pour les entretiens, et ESC pour les analyses.

²⁴ Les objectifs du projet pilote, tels que formulés dans le concept sont: (1) créer, tester et mettre en place un protocole d'analyse des substances; (2) créer, tester et déployer un protocole d'entretien; (3) monitorer le marché des stupéfiants; (3) atteindre un public large de consommateurs et diffuser plus largement les messages de réduction des risques et des dommages ; (4) créer une banque de données des analyses effectuées. Source : Addiction Suisse, CAP, FVA, NightLife Caud, ESC. Projet pilote Drug checking Vaud.

²⁵ NightLife Vaud regroupe la FVA, la Fondation PROFA, le CAP (Centre d'aide et de prévention) de la Fondation le Levant et la Fondation AACTS pour la région de la Riviera.

Le seul acteur qui se retrouve dans les trois settings est l'ESC, dont la mission est très spécifique à l'analyse technique des substances. A noter que c'est Addiction suisse qui s'est chargé, en collaboration avec la Fondation ABS, du développement du DC à l'ECS durant la phase-pilote²⁶.

S'il est tout à fait utile et productif de multiplier les acteurs pour être au plus près des différents publics afin de connaître leurs besoins et leurs pratiques et les approcher de manière crédible, le besoin de consolidation des informations et d'une certaine unité réclame une coordination plus centralisée. D'autant plus que le monitoring, qui est une tâche typiquement centralisée, est un objectif initial du projet.

Pour le projet pilote, un **budget** de 224'000 frs a été accordé pour la période de mai 2022 à mai 2023. Ce montant est en attente de précision car il a été formulé sans base de comparaison. Durant la phase pilote, une réflexion a déjà été menée pour préciser les contours d'un budget plus représentatif.

4.2 Dérroulement de la prestation

Le déroulement de la prestation DC pour la phase-pilote est globalement similaire dans les trois settings, et comprend six étapes principales (même si leur ordre peut légèrement varier dans le setting ECS) :

- Accueil de l'utilisateur par un-e intervenant-e dans un espace dédié, informations sur le déroulement de la prestation et sur les limites de l'analyse de la substance ;
- Recueil d'informations sociodémographiques, d'informations sur la substance amenée et sur les produits psychotropes consommés généralement par l'utilisateur ;
- Analyse de la substance par l'ESC à l'aide de la technologie NIRLAB et communication des résultats à l'utilisateur ;
- Discussion en lien avec la consommation du produit analysé (impact du résultat sur la consommation) et sur les mesures pour réduire les risques sous forme d'un entretien motivationnel (voir ci-dessous) ;
- Recueil d'informations auprès de l'utilisateur en lien avec le marché (provenance du produit, quantité achetée, prix) ;
- Retour de l'utilisateur sur sa satisfaction quant à la prestation.

Les **intervenant-es** dans les trois settings sont des professionnel-les de l'addiction (formation en psychologie pour la plupart des intervenant-es) qui ont une importante expérience et une connaissance approfondie de ce domaine.

Dans les settings festivals et permanence, une **application** est utilisée par les intervenant-es sur une tablette et sert de fil rouge pour le déroulement de la prestation. Les intervenant-es interrogé-es disent s'appuyer sur l'application, mais mentionnent que cet instrument permet beaucoup de fluidité et qu'ils se sentent libres de s'en éloigner ou de faire des allers-retours entre la discussion et l'application pour se concentrer sur les éléments amenés par l'utilisateur.

L'application permet, pour les deux settings dans lesquels elle est utilisée, de **collecter systématiquement** les données sociodémographiques (âge, genre, code postal, occupation actuelle, dernier degré de formation achevé) des utilisateurs, les produits psychotropes consommés, les résultats de l'analyse, les messages de réduction des risques abordés et les informations transmises par l'utilisateur en lien avec le marché. La prestation à l'ECS, bien qu'elle suive un schéma similaire, ne s'appuyait pas durant la phase pilote sur une application et ne permet donc pas le recueil systématique de ces informations, qui ont été consignées manuellement. Ce choix a été fait afin de pouvoir observer pendant la phase pilote comment

²⁶ Cette phase de développement a inclus deux workshops avec des représentants d'espaces de consommation suisses et d'Infodrog, ainsi que le développement d'une procédure pratique avec l'équipe de la Fondation ABS. Le projet de DC à l'ECS a aussi pu bénéficier du fait que l'un des collaborateurs de la Fondation ABS travaillait également depuis de nombreuses années au projet de DC *Nuit Blanche?* à Genève.

se passent les discussions et de définir ensuite, sur cette base, le protocole et le questionnaire le plus adapté.

La discussion qui accompagne les résultats de l'analyse de la substance (entretien) est **systématiquement conduite**. Ainsi, si une personne dispose uniquement de quelques minutes, les intervenant-es refuseront de conduire le DC et lui proposeront de revenir à un autre moment, lorsqu'elle disposera de plus de temps.

Le **contenu** de la discussion se **focalise sur la prise de risque** inhérente à toute consommation de stupéfiants. Ainsi, le message principal, soit la recommandation ne pas consommer de stupéfiant, est systématiquement répétée dans les settings « festif » et « permanence ». Ce message est moins pertinent dans le setting ECS, et l'accent y est davantage mis sur la réduction de la quantité consommée, qui fait également partie des principaux messages lors des festivals et de la permanence. Les autres messages de réduction des risques abordés lors du DC concernent notamment les mélanges (y compris avec l'alcool), le dosage, la récupération, le fait de ne pas consommer seul-e, ainsi que les risques spécifiquement liés aux produits analysés ou habituellement consommés par l'usager-ère.

Les intervenant-es demandent aussi systématiquement à l'usager-ère quel sera l'**impact du résultat de l'analyse sur sa consommation**. Les réponses (« ne consomme pas », « hésite » et « consomme ») sont recueillies dans l'application et disponibles pour les settings « festif » et « permanence ». Toutefois, pour une meilleure valorisation, ces données devraient être liées à l'information de la conformité du résultat aux attentes. En effet, les études réalisées dans d'autres pays sur les effets du DC sur la consommation lient toujours ces deux informations : c'est lorsque le résultat n'est pas conforme à leurs attentes qu'une majorité d'usager-ères dit ne pas consommer le produit. Cet indicateur est particulièrement important pour mesurer les effets du DC vaudois et devrait être complété dans l'application à l'avenir.

La technique de l'**entretien motivationnel** est principalement utilisée pour la discussion. Ce type d'entretien vise à renforcer la motivation des participant-es à changer ou à adapter leur consommation en vue d'une réduction des risques. Cette technique permet de placer les usager-ères comme expert-es de leur propre consommation, ainsi que de renforcer les bonnes pratiques en les valorisant. Selon les intervenant-es interrogé-es, l'utilisation de cette technique est particulièrement efficace, notamment pour l'adhésion aux messages. Différentes études ont démontré l'efficacité et les avantages en termes de coûts de cette technique quel que soit le produit consommé (alcool, drogues illicites et tabac)²⁷. Selon nos observations et les entretiens que nous avons menés avec les usager-ères, cette technique semble particulièrement adaptée, du fait que le public du DC est en grande partie intéressé à discuter de sa consommation.

4.3 Technologie utilisée pour l'analyse des substances

Le dispositif vaudois est actuellement le seul en Suisse à utiliser la spectroscopie proche infrarouge (ou NIR pour *Near Infra Red*).²⁸ Développée par l'ESC de l'Université de Lausanne, à l'origine pour les besoins de la police, le NIRLAB s'appuie sur l'intelligence artificielle, en centralisant sur un *cloud* les analyses de substances effectuées par le réseau d'utilisateurs (soit les polices et les doctorant-es de l'ESC dans le cadre du DC). Concrètement, une analyse par NIRLAB nécessite un appareil portable de la taille et de la forme

²⁷ Notamment : Belkacem A., Benyamina A., Blecha L., Reynaud M. & Lukasiewicz M. (2009). L'entretien motivationnel. Evaluation de l'efficacité en addictologie. *Alcoologie et addictologie* (n°2 vol 31), pp. 129-140 ; Stein MD, Charuvastra A, Maksad J, Anderson BJ. A randomized trial of a brief alcohol intervention for needle exchangers (Braine). *Addiction* 2002 ; 97 : 691-700

²⁸ La spectroscopie infrarouge (en particulier le Fourier Transform InfraRed spectroscopy – FTIR), une technologie proche du NIR, est utilisée ailleurs dans le monde pour le DC, notamment au Canada.

d'une lampe de poche, un téléphone portable (ou une tablette) sur lequel l'application ad hoc est installée et qui se connecte via internet à la base de données hébergée sur un *cloud*.

La littérature scientifique s'accorde sur le fait que la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (**GC-MS**) est le standard de référence dans l'analyse des stupéfiants (Harper et al., 2017). En effet, la GC-MS offre les résultats les plus précis et fiables des substances. Cette technologie a d'ailleurs été utilisée pour construire la base de données du NIRLAB ; et lorsque le NIRLAB ne reconnaît pas une substance dans le cadre du DC²⁹, un échantillon est prélevé pour être analysé en laboratoire par GC-MS (et/ou par GC-FID³⁰) par les doctorant-es de l'ESC.

Toutefois, les **caractéristiques du NIRLAB**, c'est-à-dire l'immédiateté du résultat, la portabilité du matériel (soit principalement la « lampe de poche » et un smartphone), la non-destruction de la substance, la facilité d'utilisation (contrairement à l'analyse en laboratoire, le NIRLAB ne nécessite pas d'être manié par du personnel scientifique, mais requiert uniquement une formation initiale et de l'expérience) et son faible coût, le rendent **avantageux** dans le cadre du DC. De plus, les résultats donnés par le NIRLAB sont fiables, ce que montrent les analyses comparatives réalisées par l'ESC avec la GC-MS. Une étape de validation des résultats du NIRLAB en laboratoire a permis de confirmer que ceux-ci étaient comparables à ceux en laboratoire à 90,4%. Seuls 10 échantillons sur 104 présentaient des résultats différents.

En cas de doute, les intervenant-es incitent les usager-ères à transmettre un échantillon pour une analyse en laboratoire. Ainsi, aucun résultat incorrect n'est communiqué aux usager-ères.

Plus précisément, les **coûts** de l'utilisation de la technologie NIRLAB pour les besoins du DC s'élèvent à 34'000 frs par an, soit à 6'000 frs par appareil (quatre appareils au total pour les trois settings) et 10'000 frs pour la maintenance du logiciel, quel que soit le nombre d'analyses effectuées. En revanche, dans les dispositifs qui s'appuient principalement sur des méthodes en laboratoire, chaque analyse effectuée a un coût marginal. Ainsi, le budget annuel limite le nombre d'analyses qu'il est possible de réaliser par an (par exemple, le budget du dispositif genevois permet de réaliser au maximum environ 400 analyses par année), alors que dans le dispositif vaudois, le nombre d'analyses n'est pas préalablement défini. Au contraire, plus le NIRLAB réalise d'analyses, plus le dispositif d'analyse s'améliore, car cela permet d'alimenter la base de données.

Le principal **désavantage** du NIRLAB pour le DC réside dans le fait qu'il ne peut pas détecter les composants qui représentent moins de 10% du mélange total, et ne peut identifier les produits de coupe que lorsqu'ils sont majoritaires. Cela s'explique par le fait que cette technologie a pour objectif premier de transmettre des informations sur le taux de pureté du stupéfiant et non sur les produits de coupe (répondant ainsi typiquement aux besoins des polices³¹). Ainsi, une partie des analyses qui ont lieu dans le cadre du DC doit être confirmée en laboratoire. Selon la base de données de l'ESC, cela concerne actuellement un cas sur quatre.

Les avantages comparatifs du NIRLAB sont les plus importants pour deux des trois **settings** :

²⁹ Par exemple, la technologie du NIRLAB n'identifie actuellement pas très bien les cannabinoïdes synthétiques (qui peuvent entraîner de sévères intoxications), du fait que le cannabis de synthèse peut se trouver sous forme de molécules très différentes et il faudrait un nombre très élevé d'échantillons pour que le NIRLAB puisse être efficace pour ce type de produits. Le NIRLAB permet toutefois d'identifier le cannabis CBD (soit du cannabis avec un très faible taux de THC ou sans THC), ce qui alerte les intervenant-es. Dans ces cas, des échantillons ont été prélevés et envoyés en laboratoire et cela a permis à plusieurs reprises de révéler des cannabinoïdes synthétiques.

³⁰ Chromatographie en phase gazeuse à détection par ionisation de flamme, utilisée pour la quantification du THC, CBD et les amphétaminiques.

³¹ En Suisse, le taux de pureté du produit ainsi que sa quantité sont décisifs pour définir si une peine privative de liberté peut être prononcée pour trafic de stupéfiant.

■ Le DC réalisé dans les **festivals et les lieux de sortie**, en raison de sa portabilité : l'ensemble du matériel nécessaire aux analyses peut être transporté dans un sac à dos.

■ Le DC réalisé à l'**ECS** : premièrement, le résultat immédiat est particulièrement important pour le public de l'ECS, qui consomme le plus souvent immédiatement le produit, et pour lequel recevoir un résultat à plusieurs jours d'intervalle ne fait que peu sens ; deuxièmement l'utilisation d'un processus non destructif est perçue comme un avantage par les usager·ères interrogé·es, qui ne doivent pas renoncer à une partie de leur produit pour les bénéfices de l'analyse ; et enfin cette technologie est particulièrement fiable et précise pour les substances cocaïne et héroïne, qui représentent jusqu'ici la quasi-totalité des analyses effectuées à l'ECS.

De plus, ces avantages, en particulier la portabilité, en font aussi la technologie la plus adaptée pour développer le DC dans le cadre de **raves parties**.

En conclusion, le NIRLAB offre, en comparaison des technologies utilisées par les autres dispositifs de DC en Suisse, soit la GC-MS et la HPLC (chromatographie en phase liquide à haute performance), qui nécessitent un laboratoire, un important potentiel d'augmenter le nombre d'analyses effectuées, en particulier en milieux festifs. Il permet donc de toucher un public plus large, ce qui compense largement la perte relative de précision de la technologie en matière d'identification des produits de coupe.

A noter toutefois que le NIRLAB est actuellement détenu par une **entreprise privée** qui a un accord de licence pour utiliser un logiciel détenu par l'Université de Lausanne, ce qui en fait une solution mixte publique-privée.³² Afin de garantir un usage pérenne de l'outil, qui constitue un pilier central du dispositif, une garantie d'accès à long terme serait pertinente.

4.4 Activités réalisées

Nous présentons ici, par setting, le nombre d'usager·ères du DC et le nombre d'analyses effectuées, ainsi que les substances analysées.

Nombre d'usager·ères et nombre d'analyses de substances

A fin juin-début juillet 2023, le **nombre total d'usager·ères** du DC sur les trois settings s'élève à 574. En extrapolant ce chiffre sur une année (et en rectifiant les débuts différés³³) tout en tenant compte des personnes qui utilisent le DC à plusieurs reprises, nous estimons qu'environ **450 personnes différentes** utilisent le dispositif sur une année. Le nombre total d'analyses réalisées dans les trois settings s'élèvent, quant à lui, à 728 sur cette période. En extrapolant à nouveau sur 12 mois, nous arrivons à une estimation annuelle d'environ **1'000 analyses**. Cette estimation de résultat, pour la première année d'activité, ne donne toutefois pas d'information sur le potentiel de croissance, qui pourra être pleinement déployé avec la pérennisation du dispositif.

Par rapport aux épisodes de consommation (hors cannabis) dans le canton de Vaud, qui est estimé à environ 70'000 par semaine³⁴ soit environ 3,6 millions par an, la réalisation de 1'000 analyses annuelles semble infime. Cependant, si on le rapporte au nombre total de consommateur·trices, il représente une couverture plus substantielle. Selon l'OBSAN, la part de la population âgée de 15 à 64 ans qui a consommé des substances illégales (hors cannabis) au cours des 12 mois précédents s'élève à 1,5% ; cela

³² Un accord de licence négocié par le PACTT (Office de transfert de technologies UNIL-CHUV), a été finalisé en 2022 entre l'UNIL et NIRLAB Forensics Sarl. Il permet à l'entreprise d'utiliser le logiciel détenu par l'Université pour développer et vendre sa solution. <https://www.pactt.ch/lunil-signe-une-licence-avec-nirlab-forensics-sarl/>

³³ La mise en œuvre du projet a en effet été commencée à des dates différentes selon le setting : mai 2022 pour les festivals, octobre 2022 pour la permanence et novembre 2022 pour l'espace de consommation.

³⁴ GEA. Document d'orientation du GEA sur le drug checking (document non daté).

équivalent, pour la population vaudoise, à environ 8'370 personnes (sur le total des 558'000 habitant·es entre 15 et 64 ans). Avec ses environ 450 usager·ères différents, nous estimons, tout en sachant que la population consommatrice totale est difficilement quantifiable, que le dispositif permet ainsi de toucher annuellement **environ 5% des consommatrices et consommateurs vaudois de stupéfiants**.

Le **Tableau 3** détaille, pour chaque setting, les activités liées au DC réalisées entre mai 2022 et fin juin-début juillet 2023. Le DC dans le cadre du setting festif est celui qui a réuni le plus grand nombre d'usager·ères, mais c'est aussi celui qui compte le plus d'heures investies : ainsi 316 personnes ont utilisé le DC en milieu festif pour 668 heures investies, contre 186 usager·ères dans le cadre de la permanence pour 411 heures, et 72 usager·ères au DC l'ECS pour 195 heures. A noter qu'en milieu festif, il arrive fréquemment que plusieurs usager·ères participent à un même entretien de DC : en moyenne 1,5 personne, contre 1,1 personne lors de la permanence, et 1 personne à l'ECS.

Nous relevons que le **nombre d'usager·ères** varie fortement entre les différents événements où sessions de DC, en particulier pour les settings « festif » et « permanence ». Les **événements festifs** qui permettent de toucher le plus grand nombre de personnes sont, pour la période observée, un festival de musique électronique à Lausanne (dont les deux éditions 2022 et 2023 représentent la moitié des usager·ères en milieu festif) et, mais basé sur une expérience unique, les raves. La fréquentation de la **permanence** varie également d'une semaine à l'autre (avec une moyenne de 5,5 usager·ères par événement). Il n'a pas été possible d'identifier un facteur explicatif prépondérant à ce stade. Selon les intervenant·es interrogés, plusieurs éléments peuvent jouer un rôle (tels que la saison, les vacances, le début ou la fin du mois, la météo, l'agenda culturel, etc.) et la combinaison entre ceux-ci certainement aussi, ce qui rend pour l'heure la fréquentation peu prévisible. Par ailleurs, l'analyse de l'évolution chronologique de la fréquentation de la permanence montre que sur la durée il n'y a pas de tendance à l'augmentation. Dans le cadre de l'**ECS**, la fréquentation est légèrement plus stable (avec une moyenne de six usager·ères par événement), du fait que des consommatrices et consommateurs sont de toute façon présents sur place.

Le Tableau 3 présente par ailleurs le **nombre de bénéficiaires par heures investies** (en tenant compte du nombre d'intervenant·es présent·es). Ce ratio est quasi identique aux trois settings, alors que le nombre d'usager·ères en valeur absolue diffère fortement d'un setting à l'autre et que l'organisation de chaque setting (en termes de nombre d'heures couvertes, de fréquence des sessions, de nombre d'intervenant·es par session) diverge également fortement. Le rapport temps-bénéfices est donc **similaire** dans les trois settings. A noter que ce calcul ne tient pas compte du temps nécessaire à l'installation de l'offre en milieu festif : en effet, l'installation du stand NightLife implique un important investissement en temps pour les déplacements et la logistique, mais sert également aux autres activités déployées (santé sexuelle, consommation d'alcool notamment). A l'ECS, la phase pilote impliquait la présence de trois personnes (entretien, analyse, collecte de données) ce qui ne sera pas le cas si le projet s'institutionnalise. Le **potentiel** d'augmenter le rapport temps-bénéfices (et donc le rapport coût-bénéfice, puisque les coûts du personnel sont majoritaires) est le plus fort pour le setting festif, notamment en privilégiant la présence de DC aux festivals qui permettent de réunir le plus grand nombre d'usager·ères.

Tableau 3: Déploiement du DC dans les trois settings entre mai 2022 et juillet 2023

Type d'activité	Festif (mai 22 – juillet 23)	Permanence (oct. 22 – juin 23)	ECS (nov. 22 - juillet 23)
Nombre d'événements avec offre de DC	14	34	12
Nombre d'analyses de substance	304	325	99
Nombre d'utilisateur·ères du DC	316	186	72
Volume d'heures couvertes*	668	411	195
Ratio du nombre d'analyses sur le volume d'heures couvertes	0,5	0,8	0,5
Ratio du nombre d'entretiens sur le volume d'heures couvertes	0,5	0,5	0,4

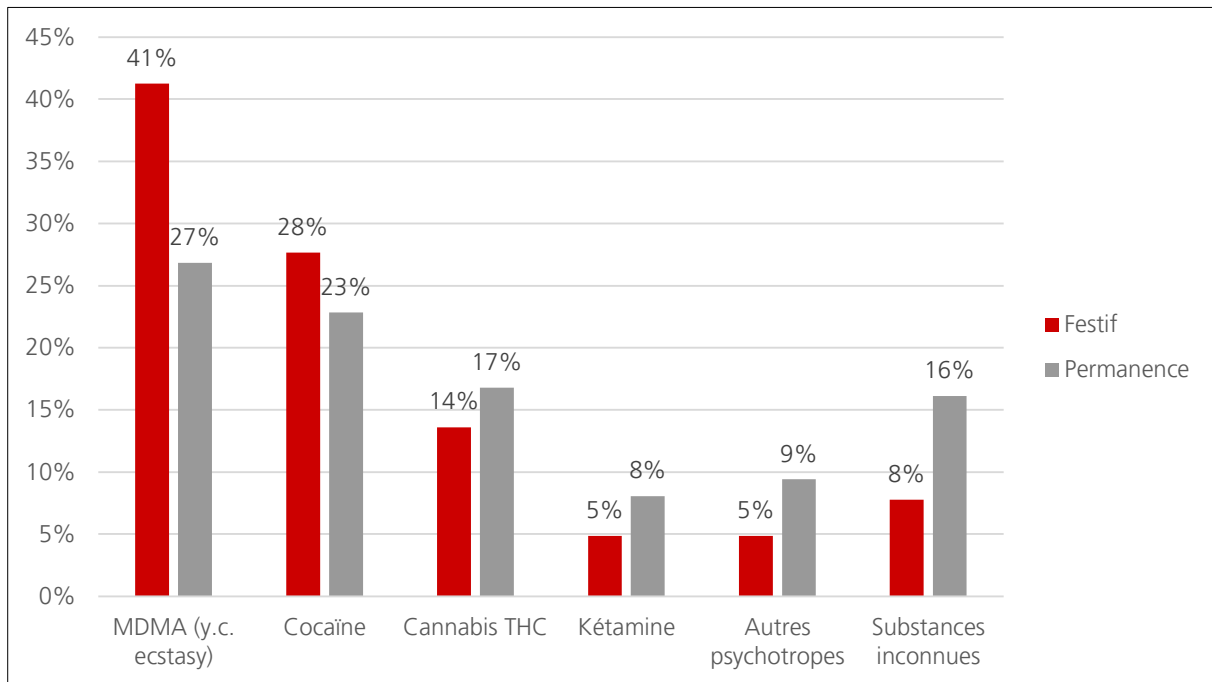
* Nombre d'heures de présence du dispositif multiplié, pour chaque événement, par le nombre d'intervenant·es présent·es pour la discussion et l'analyse

Source: Elaboration TC/BASS à partir des données collectées par NightLife Vaud et Addiction Suisse

Substances analysées

Les produits analysés dans le cadre du DC en milieu festif et lors de la permanence (**Figure 1**) sont assez similaires. Le produit le plus fréquent dans ces deux settings est le **MDMA**, surtout en milieu festif où il compte pour 41% des analyses, suivi de la cocaïne (environ un quart des analyses dans les deux settings), du cannabis THC et de la kétamine. La catégorie « autres psychotropes » comprend notamment l'amphétamine, la méthamphétamine, l'héroïne et le cannabis CBD. La catégorie « substance inconnue » regroupe dans ce tableau deux messages distincts du NIRLAB : d'une part, l'indication – largement la plus fréquente dans cette catégorie – que la substance n'a pas pu être identifiée en tant que telle (par exemple lorsque la couche externe du produit rend l'identification difficile), mais qu'elle est proche d'une substance connue, en spécifiant laquelle ; et d'autre part, l'indication d'une substance totalement inconnue du NIRLAB, cas qui ne se présente que rarement, et qui indique un produit inhabituel, par exemple un anti-histaminique ou autre médicament. Lorsque ces deux messages apparaissent, et avec le consentement de l'utilisateur·ère du fait qu'un échantillon est prélevé, une analyse en laboratoire est généralement réalisée.

Figure 1: Type de produits analysés dans le cadre du DC en milieu festif (mai 2022 à juillet 2023) et à la permanence (octobre 2022 à juin 2023)



Source: Données collectées par Nightlife Vaud, calculs TC/BASS

Dans le cadre de l'ECS, 99% des analyses réalisées pendant la période d'observation concernent uniquement deux produits : la cocaïne et l'héroïne. Plus précisément, la cocaïne représente 70% des analyses, le crack 15% et l'héroïne 14%.

4.5 Profil des usager·ères du dispositif

Nous présentons ici le profil des usagers et usagères du DC (en termes de sexe, d'âge, de domicile, d'occupation et de type de consommation) selon le setting, ainsi que leurs motivations à utiliser la prestation. Pour ce faire, nous nous appuyons sur différentes sources : d'une part les données socio-démographiques collectées par NightLife Vaud par le biais de l'application utilisée pour le DC et les informations socio-démographiques recueillies manuellement à l'ECS et compilées par l'équipe d'évaluation. Ces informations sont complétées par les entretiens d'évaluation réalisés avec les usager·ères et les intervenant·es.

Sexe

De manière générale, les **femmes** sont sous-représentées parmi les usager·ères du DC. Ainsi, elles comptent pour 19,6% du public, tous settings confondus. Cela s'explique notamment parce qu'il y a moins de femmes parmi les consommateur·trices de stupéfiants : selon les données les plus récentes disponibles au niveau suisse, 9,9% des hommes entre 15 et 64 ans ont déjà consommé au moins une fois une substance illégale (hors cannabis) au cours de leur vie, contre 5,2% des femmes.³⁵ C'est le setting festival qui permet d'attirer le plus d'usagères (23%), contre 18% à la permanence et 13% à l'ECS. Le résultat de l'ECS reflète le fait que peu de femmes fréquentent les structures à bas seuil, telles que la Fondation ABS, leur consommation se faisant plus en milieu privé. L'ouverture de l'ECS au sein d'ABS en 2018 a toutefois permis d'augmenter la part des femmes parmi les bénéficiaires : elles représentent près de 20% du public entre 2018 et 2021³⁶, alors qu'elles comptaient pour moins de 10% des usager·ères avant l'ouverture³⁷. Cette meilleure représentation des femmes ne se reflète pas (encore) parmi le public du DC à l'ECS.

Âge

Alors que l'âge moyen des usager·ères de la permanence et du DC en milieu festif est proche (34, respectivement 32 ans), les usager·ères du DC à l'Espace de consommation ont en moyenne environ 10 ans de plus (43 ans).

Si on s'attache aux catégories d'âge selon les différents settings (**Figure 2**), on observe que la catégorie des 18-24 ans est la plus fortement représentée à la **permanence**. Dans ce setting, une première baisse a lieu à 35 ans et une plus forte à 39 ans. Toutefois, les plus de 40 ans restent un groupe important parmi les usager·ères de la permanence, y compris les plus de 55 ans.

Pour le DC en **milieu festif**, c'est le groupe des 30-34 ans qui est le plus représenté. Ce résultat est fortement influencé par un festival de musique électronique, dont les deux éditions (2022 et 2023) totalisent la moitié des usager·ères de DC en milieu festif. La moyenne d'âge des usager·ères du DC pour ce festival est de 33 ans, contre 30 ans pour les autres événements festifs.

En comparaison des deux autres settings, les catégories d'âge des usager·ères du DC à l'ECS sont représentées de manière assez égalitaire, à l'exception de la catégorie 18-24 ans qui n'est pas du tout représentée (la personne la plus jeune ayant utilisé le DC pendant la période d'observation avait 26 ans). Par

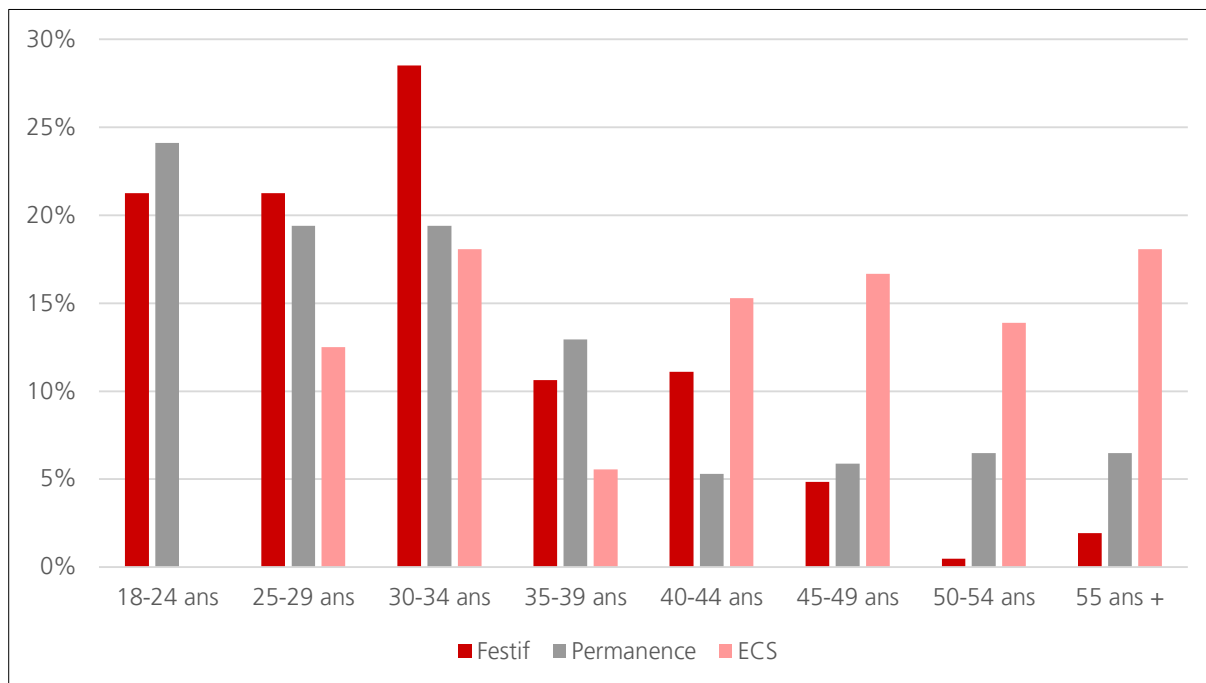
³⁵ OBSAN. Système de monitoring Addiction et MNT (MonAM), sur la base de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) 2017.

³⁶ Samitca S., Stadelmann S. & Linder A. (2021). Evaluation de l'espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS) – projet pilote de trois ans. Rapport final. Lausanne, Unisanté (Raisons de santé 327).

³⁷ Stadelmann S., Locicero S. & Samitca S. (2019) Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas-seuil d'accès du canton de Vaud : PAPU 2018. Lausanne : Unisanté (Raisons de santé 303),

ailleurs, il s'agit du setting qui a la plus forte représentation des 55 et plus. A noter que les usager·ères de DC à l'ECS sont sensiblement plus âgés que l'ensemble des personnes qui fréquentent l'ECS (avec une moyenne de 37.6 ans)³⁸.

Figure 2: Âge des usagers et usagères du DC, selon le setting



Source : Données collectées par Nightlife Vaud et Addiction Suisse, calculs TC/BASS

Domicile

Le domicile du public est connu pour les settings festif et permanence, mais pas pour l'ECS (où cette information n'a pas été collectée systématiquement). Sans surprise, la grande majorité des usager·ères de ces deux settings est domiciliée dans **le canton de Vaud** : 86% pour la permanence et 67% pour le DC en milieu festif. Le reste des usager·ères est, pour la plupart, domicilié dans les cantons limitrophes, et pour ce qui est du setting festif également, mais de manière marginale, à l'étranger (5% des usager·ères).

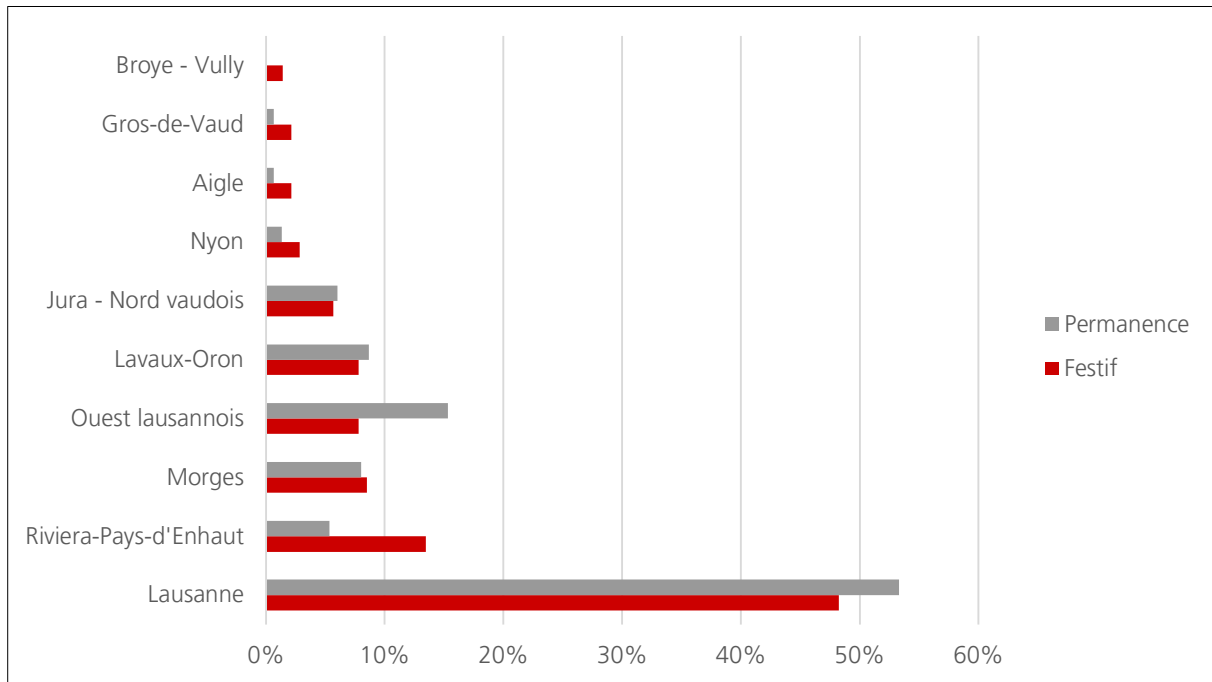
Si on examine la distribution du public uniquement vaudois de ces deux settings selon le **district de domicile (Figure 3)**, on observe une forte représentation de Lausanne : environ la moitié des usager·ères y est domiciliée (53% pour la permanence et 48% pour le milieu festif). Ce qui n'est pas surprenant puisque la permanence est localisée à Lausanne et que la plupart de l'offre DC en milieu festif l'était dans des événements ayant lieu à, ou à proximité, de Lausanne pendant la période observée. Pour la permanence, les autres districts fortement représentés sont l'Ouest lausannois (15%), Lavaux-Oron (9%) et Morges (8%). Pour le milieu festif, le district Riviera-Pays-d'Enhaut est le plus deuxième plus représenté (13%), suivi de Morges (9%). Pour ce setting, l'emplacement des festivals où le DC est proposé constitue une variable décisive. La faible représentation de bénéficiaires du Jura-Nord vaudois reflète plutôt un besoin d'offre dans cette région qu'une absence de demande.

Même si la question n'est pas posée en tant que telle, les usager·ères de ces deux settings semblent donc en principe avoir un domicile, ce qui se recoupe avec le fait qu'elles et ils sont majoritairement intégrés professionnellement ou en formation (voir ci-dessous).

³⁸ Samitca S., Stadelmann S. & Linder A. (2021). Evaluation de l'espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS) – projet pilote de trois ans. Rapport final. Lausanne, Unisanté (Raisons de santé 327).

Les informations non systématiques sur les usager·ères du DC à l'ECS indiquent en revanche, qu'une partie notable du public n'a pas de logement fixe (parmi cette catégorie, certain-es vivent dans la rue, d'autres dans des logements d'urgence), une autre part du public vit en foyer (généraliste ou spécialisé dans l'addiction) ou à l'hôtel. Une part toutefois mentionne avoir un domicile : là, les régions de Lausanne principalement, mais aussi Morges, Vevey, Nord-vaudois, Genève et le Valais ont été mentionnées.

Figure 3: Répartition des usager·ères vaudois-es du DC en milieu festif et à la permanence, selon le district de domicile



Source: Données collectées par Nightlife Vaud, calculs TC/BASS

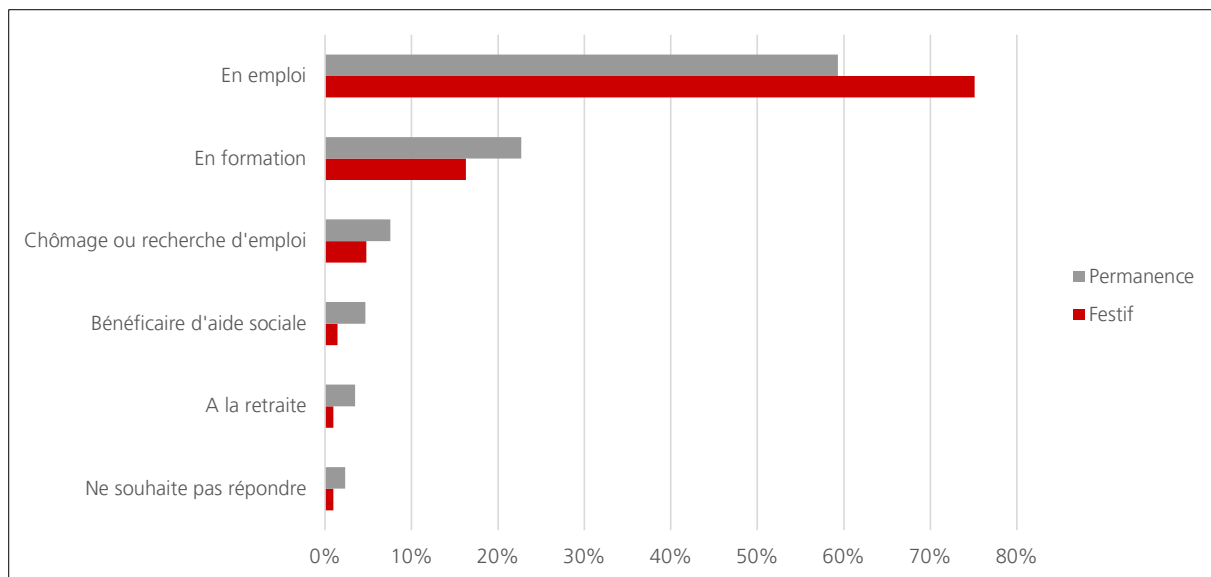
Insertion professionnelle

La plupart des usager·ères à la permanence et en milieu festif est insérée professionnellement ou en formation (**Figure 4**), et ce de manière plus marquée pour le milieu festif que pour la permanence. En effet, si on cumule emploi et formation, elles concernent 92%, respectivement 81% du public.³⁹ Les usager·ères de la permanence sont comparativement davantage en recherche d'emploi et à l'aide sociale. Lors de nos entretiens avec les usager·ères, nous avons effectivement observés qu'en festival le public du DC était globalement plus inséré socialement que celui de la permanence, qui est plus mixte.

Cette information n'est pas collectée de manière systématique lors du DC à l'ECS, mais peut éventuellement être mentionnée au détour de la conversation. Ainsi, lorsque le thème de l'occupation est abordé, les petits jobs ressortent le plus fréquemment, suivis de l'AI, la mendicité et la prostitution. Il est à noter toutefois qu'une part, bien que minoritaire, des usager·ères est insérée professionnellement.

³⁹ Si on les différencie : 75% des usager·ères de DC en festival et 59% des usager·ères de la permanence sont en emploi ; et respectivement 16% et 23% en formation.

Figure 4: Insertion professionnelle des usager·ères du DC en milieu festif et à la permanence



Source: Données collectées par Nightlife Vaud, calculs TC/BASS

Type de consommatrices et consommateurs

Selon les intervenant·es interrogé·es et nos observations, les publics des settings festif et permanence sont assez similaires en termes d'habitudes de consommation : ce sont pour la plupart des consommatrices et de consommateurs récréatifs, qui ne consomment pas quotidiennement (hors cannabis). Selon les intervenant·es interrogé·es, il est possible de les répartir schématiquement en trois catégories :

- les personnes insérées socialement et professionnellement, pour lesquelles la consommation n'est apparemment pas problématique, catégorie à laquelle appartient la majorité du public des deux settings ;
- les personnes qui sont à un point de bascule : la consommation peut éventuellement devenir plus fréquente et plus importante et représenter un risque sanitaire et social dans un avenir proche ;
- les personnes insérées, mais dont la consommation a des impacts sur leur santé, leur travail, leur entourage.

Les usagères et les usagers du DC à l'**ECS** ont, quant à eux, une consommation régulière et importante, qui impacte leur santé et leur intégration sociale et professionnelle.

Nos entretiens montrent que, quel que soit le setting, les usager·ères du DC possèdent une large connaissance des psychotropes et de leurs effets, ainsi que des mesures pour réduire les risques lors de leur consommation. Ce public est donc, pour une part, un **averti, voire expert**. Cela est confirmé par les intervenant·es interrogé·es, qui notent toutefois également la présence de personnes inexpérimentées.

Les données indiquent par ailleurs que pour 11% des usager·ères du DC en milieu festif et 29% des usager·ères de la permanence, il s'agit de la première fois qu'ils consomment la substance analysée. Ainsi, les usager·ères de la permanence utilisent davantage ce service avant de consommer une substance pour la première fois, ce qui corrobore avec le fait qu'il s'agit davantage d'une offre pour prévoir sa consommation.

Nous relevons enfin que bien que les publics des settings festifs et permanence, d'une part, et de l'ECS d'autre part sont assez différents, ces deux catégories de settings ne sont pour autant **pas totalement imperméables**. En effet, certains usager·ères du DC à l'ECS utilisent également la permanence.

Fréquence d'utilisation du DC

La fréquence d'utilisation du DC suit deux tendances claires. D'une part, la permanence et le DC à l'ECS permettent de multiplier les contacts avec une partie du public. En effet, dans ces deux settings, plus de 40% des usager·ères ont fait analyser leurs produits à plusieurs reprises. La différence entre ces deux settings réside dans le fait qu'à l'ECS, une partie des usager·ères a utilisé le DC plusieurs fois sur la période d'observation (six personnes ont utilisé l'offre à trois reprises et plus, jusqu'à un maximum de six reprises), ce qui d'après les intervenant·es n'a pas été le cas à la permanence. La récurrence du message est un élément d'amélioration de l'impact du DC. Selon les professionnel·les interrogé·es, le public qui consomme de manière régulière a des pratiques déjà bien établies, une modification de celles-ci demande plus de temps. Ainsi, la répétition des entretiens permet d'accompagner le changement des pratiques.

Le setting **festif** permet, quant à lui, de toucher plus largement un nouveau public lors de chaque intervention. Ainsi, seuls 11% des usager·ères de ce setting avaient déjà utilisé le DC sur la période d'observation.

Ces deux bénéfiques sont complémentaires : le dispositif, avec ses trois différents settings, permet de toucher des publics nouveaux et d'offrir une possibilité d'approfondir la discussion et de répéter les messages pour les personnes qui le souhaitent ou le nécessitent.

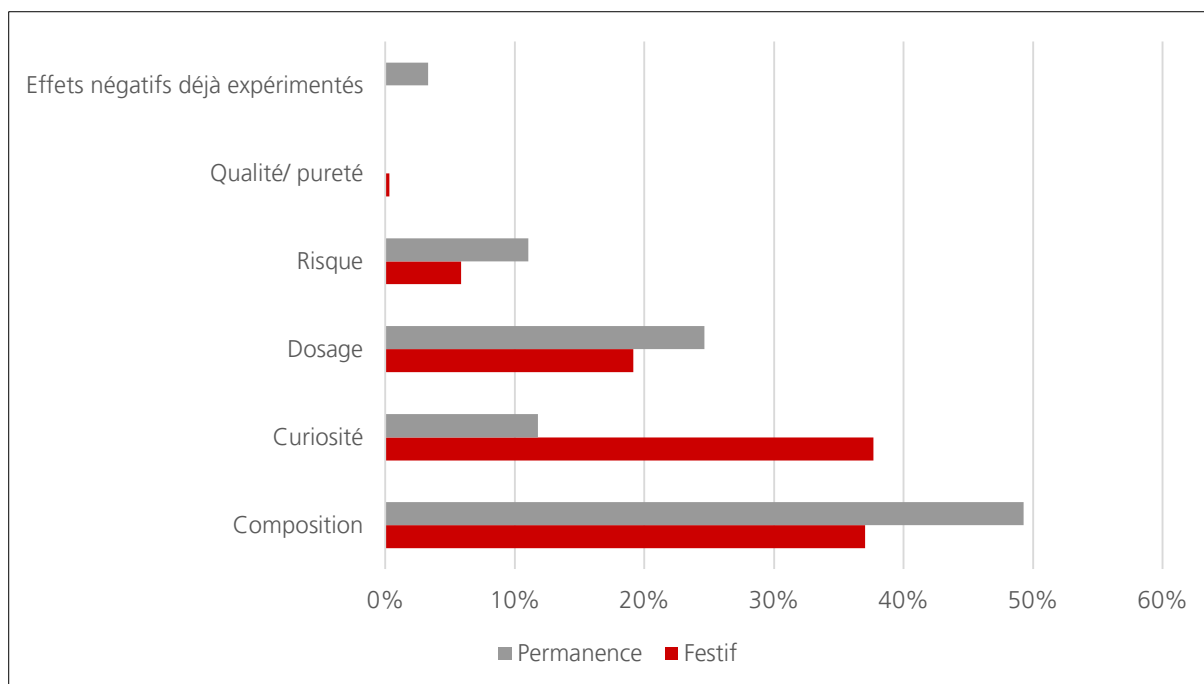
Motivations à utiliser le dispositif

Dans le cadre des settings **festif** et **permanence**, il est demandé aux usager·ères quelle est leur motivation à faire analyser leur produit (plusieurs réponses sont possibles). Alors que la curiosité sur le dispositif est la motivation la plus récurrente en milieu festif (mentionnée par 38% des usager·ères), le public de la permanence (12%) mentionne davantage vouloir connaître la composition du produit (pour 49% des usager·ères de la permanence, contre 37% en milieu festif). Le dosage fait également partie des principales motivations indiquées (25% des usager·ères de la permanence le mentionnent et 19% en milieu festif). Le risque et le fait d'avoir déjà expérimenté des effets négatifs ont également été mentionnés à la permanence (cumulés, ces deux messages y ont été cités par 14% des usager·ères), alors que cela semble moins important pour le public festif.

L'utilisation du DC à la permanence implique de prévoir de s'y rendre et d'organiser sa consommation en conséquence. En milieu festif, celle-ci est beaucoup plus spontanée. En effet, lors de nos entretiens, trois quarts des usager·ères interrogé·es en festival mentionnent ne pas avoir prévu d'analyser leur produit et d'avoir saisi l'opportunité sur le moment, d'ailleurs la grande majorité d'entre eux ne savait pas que ce service était proposé. Ce comportement explique en grande partie les différences de réponses, en particulier l'importance de la curiosité pour les festivaliers et du risque pour le public de la permanence.

Au DC de l'**ECS**, deux principales motivations ressortent : d'une part, connaître le taux de pureté du produit, et d'autre part, connaître la composition de la substance, en particulier les produits de coupe. Selon les entretiens avec les usager·ères et nos observations, la volonté de connaître le taux de pureté semble toutefois surtout motivée par un intérêt à comparer les produits, leurs effets et les vendeurs, et moins dans un souci d'adapter la quantité consommée en conséquence, bien que ce dernier point soit systématiquement rappelé par les intervenant·es (5.1).

Figure 5: Motivations à faire analyser leur produit indiquées par les usager·ères de DC en milieu festif et à la permanence



Source: Données collectées par Nightlife Vaud, calculs TC/BASS

4.6 Satisfaction des usager·ères par rapport à la prestation reçue

Nous présentons ici dans quelle mesure les usager·ères sont satisfait·es de la prestation reçue, comment elles et ils évaluent l'accessibilité au dispositif, ainsi que l'anonymat et la discrétion. Cette évaluation s'appuie principalement sur les entretiens avec les usager·ères que nous avons menés dans les trois settings, ainsi que sur le bref sondage de satisfaction que les usager·ères sont appelé·es à remplir en ligne directement après le DC.

Il ressort de manière générale de nos analyses une **très grande satisfaction** par rapport au service de DC reçu. Ainsi, 94% des usager·ères en milieu festif et 98% de la permanence disent vouloir faire à nouveau appel au DC à l'avenir. Lorsqu'on leur demande ce qu'elles et ils ont particulièrement apprécié, les usager·ères des trois settings mentionnent surtout la discussion avec les intervenant·es, notamment leur bienveillance et leurs connaissances expertes de la thématique, ainsi que le fait de pouvoir parler librement et sans jugement de leur consommation. L'obtention immédiate du résultat de l'analyse et le fait qu'il n'y a pas de prélèvement du produit sont aussi souvent cités. Les autres éléments soulignés, surtout par les usager·ères de la permanence, sont la gratuité de la prestation et le fait qu'il n'y ait pas ou peu d'attente.

Dans le court sondage de satisfaction en ligne réalisée directement suite au DC, les sondé·es déclarent de manière très majoritaire que le service leur a été utile et a répondu à leurs attentes, avoir apprécié la discussion et avoir trouvé les informations transmises intéressantes, ainsi que vouloir conseiller leurs amis de faire appel au DC. La satisfaction est en revanche moins forte pour deux des deux affirmations : « j'ai appris quelque chose sur les substances » et « j'ai appris quelque chose sur la manière de réduire les risques ». Ce résultat s'explique certainement en partie par la technique de l'entretien motivationnel utilisée lors du DC, qui promeut et accompagne la formulation des messages de réduction des risques par les participant·es eux-mêmes. Cela peut donc influencer leur perception dans le sens de ne pas avoir l'impression d'apprendre quelque chose de nouveau, puisqu'ils ont formulé eux-mêmes le message. D'autre part, nos analyses montrent également qu'une majorité des usager·ères du DC ont déjà des bonnes

connaissances des règles de *safer use* et connaissent bien leurs produits (voir 5.1), ce qui en fait aussi un facteur explicatif.

Les lieux en en-mêmes sont jugés **accueillants** par les usager·ères des trois settings, qui disent s’y sentir à l’aise, ce que confirment nos observations.

Concernant l’**accessibilité au dispositif**, il est à noter que les usager·ères du DC en **milieu festif** ne savent pas à l’avance, pour la plupart d’entre eux, qu’un tel service y est proposé. En revanche, une fois sur place, l’accessibilité au lieu est jugée bonne par les usager·ères dans les deux festivals observés, qui le trouvent généralement bien situé, ni trop voyant, ni trop discret.

La localisation de la **permanence** est globalement également jugée bonne ; le fait qu’elle se trouve au centre-ville de Lausanne est notamment très apprécié, également par des usager·ères domicilié·es dans d’autres régions du canton qui mentionnent avoir pu y accéder facilement en train. Les horaires, le jeudi soir de 17h à 20h, sont également jugés positivement. Pour une meilleure accessibilité, des propositions ont été faites de prévoir un deuxième jour dans la semaine et d’étendre l’offre à d’autres villes (en particulier à Yverdon et dans la région de Montreux).

Pour ce qui est des **horaires**, une partie usager·ères du DC à l’**ECS** interrogé·es souhaiterait davantage de régularité : il a notamment été fait mention d’une fréquence facile à retenir (par exemple chaque premier mercredi du mois).

Les usager·ères interrogé·es de la permanence et des festivals apprécient en outre que l’emplacement permette une certaine **discrétion**, ce qui est permis par le fait qu’à la fois le bâtiment de la permanence et les emplacements du DC en milieu festif accueillent d’autres activités. On ne peut donc pas savoir, lorsqu’on entre dans le lieu, qu’on y vient pour faire analyser un stupéfiant. Un lieu uniquement dédié au DC n’offrirait pas la même discrétion ni le sentiment de confiance qui y est lié, selon les personnes interrogées.

En conclusion, les lieux où prennent place les trois settings sont appropriés, offrant suffisamment d’anonymat, tout en étant faciles d’accès.

4.7 Groupes partiellement/ non atteints ou exclus

Sur la base des entretiens réalisés avec les acteurs de terrain, plusieurs catégories de populations ont été identifiées comme étant actuellement insuffisamment ou non atteintes par le DC.

Le DC dispose ainsi d’un accès restreint aux **clubs**, en-dehors d’une expérience faite à Yverdon. Du point de vue des représentant·es des clubs, le DC n’est en effet actuellement pas intégrable à leur propre offre, du fait que ces lieux promeuvent un espace sans drogue illégale. Il ressort des entretiens réalisés avec les responsables du projet et les intervenant·es, qu’il n’est pas impératif que le DC soit proposé à l’intérieur des clubs, mais il serait important qu’une offre soit disponible à proximité. A Lausanne, les clubs étant, pour une part du moins, centralisés dans le quartier du Flon, une présence dans ce quartier à leurs **horaires d’ouverture** devrait être examinée.

Actuellement, les **raves** sont partout en Suisse généralement des événements sans DC. Ces événements attirent un public très concerné par la consommation de psychotropes et, selon les expert·es de l’addiction, en partie à cheval entre l’insertion et la précarité. En 2023, le dispositif vaudois a pu être présent lors de deux raves (dont l’une n’a pas donné lieu au DC, en raison de problème d’accès au réseau internet), grâce aux contacts que NightLife Vaud a pu établir dans ces milieux. Ces deux expériences ont montré des effets positifs en termes de fréquentation, d’intérêt pour l’offre de DC et une bonne collaboration. Selon

les intervenant·es interrogé·es, le nombre de raves reste cependant assez restreint dans le canton de Vaud (les cantons plus ruraux attirant davantage ce genre d'événements).

Du fait que l'offre de permanence de DC est centralisée sur la région lausannoise, les consommatrices et consommateurs **des autres régions du canton** y ont un accès moins aisé. Le public des festivaliers, quant à lui, a un meilleur accès à l'offre, du fait de sa mobilité, et d'une offre de DC en milieu festif régionalement plus diversifiée (par exemple Montreux Jazz et Paléo).

L'accessibilité au DC des consommateurs de substances dans le cadre sexuel (**chemsex**) n'est pas vérifiable. D'après nos informations, une communication sur le DC est faite depuis peu à la consultation et au groupe de parole chemsex du Checkpoint Vaud.⁴⁰ A Zurich, le Checkpoint propose le DC une fois par mois pour analyser les stupéfiants utilisés dans le cadre sexuel.

Selon d'autres études menées, le monde du **travail du sexe** est concerné par la consommation de drogue et a généralement peu accès aux offres socio-sanitaires.

Enfin, les **sportifs** utilisant des stéroïdes représentent également un public peu atteint par le dispositif, du fait qu'ils ne se reconnaissent pas dans le groupe des consommateur·trices de stupéfiants. Zurich vient de lancer un projet pilote de DC pour ce type de produits et de public.

Par ailleurs, le service DC n'est actuellement pas disponible **aux moins de 18 ans**. Toutefois, dans cette population (en particulier les 15-18 ans), la consommation de cannabis et d'autres stupéfiants est répandue, ainsi que la pratique des mélanges.⁴¹ Différents spécialistes du domaine des addictions déplorent ainsi que les mineur·es soient largement exclus des offres existantes de réduction des risques.⁴² Il y a donc une lacune entre le besoin et l'offre. Etant donné la catégorie d'âge de ce public, ce dernier peut représenter un intérêt en termes de détection précoce. De surcroît, selon les représentants de la police interviewés, il s'agit d'un public et d'un marché peu connus.

4.8 Intégration du dispositif dans son environnement

Le projet de DC vaudois est globalement très bien intégré dans son environnement, du fait que la direction du projet pilote regroupe les principaux acteurs concernés par l'addiction, en particulier les acteurs de la sécurité et de la santé, comme mentionné ci-dessus (3.2). Néanmoins, étant donné que le dispositif est, pour l'heure, principalement déployé en région lausannoise, les acteurs en lien avec l'addiction des autres régions sont inévitablement moins impliqués dans le projet, notamment les centres d'accueil à bas seuil des grandes villes du canton.

A noter par ailleurs que le niveau d'intégration diffère quelque peu selon le setting. Ainsi, les contacts dans le cadre du setting **festif**, en particulier avec les organisateurs de festivals et les directions de clubs existaient déjà, et étaient déjà bien établis, par le biais de NightLife Vaud. Si l'accueil du DC n'a pas pu être faite dès le départ par certains festivals, cela est uniquement dû à des raisons exogènes, en particulier liées à la situation sanitaire. Les organisateurs de festivals contactés par l'équipe d'évaluation sont d'ailleurs convaincus par le DC et très satisfaits de la collaboration.

⁴⁰ Checkpoint Vaud, géré par la Fondation Profa, est un centre de santé à destination des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des personnes trans et de leurs partenaires. <https://www.profa.ch/chemsex>

⁴¹ Selon les données de l'Enquête suisse sur la santé, la catégorie des 15-19 ans est celle qui compte la plus importante proportion de consommatrices et de consommateurs après la catégorie des 20-24 ans. En 2017, 8% des 15-19 ont consommé du cannabis au cours du dernier mois. Source: Enquête suisse sur la santé 2022. <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/monam/consommation-de-cannabis-age-15-64>

⁴² Armengaud J., et al. (2023). Drogues : mineur·e-s et réduction des risques ?, Rev Med Suisse, Vol. 9, no. 830, pp. 1127–1131.

Pour le setting de la **permanence**, la ville de Lausanne a aussi été impliquée, même si elle ne fait pas partie de la direction du projet. Formellement et pour assurer une bonne coordination aussi à l'avenir, un-e représentant-e de cet acteur pourrait être intégré-e dans le pilotage du projet. En vue de la pérennisation du projet, il s'agirait également d'intégrer les autres villes davantage concernées par la consommation de substances illégales (comme Vevey, Yverdon et éventuellement Morges et Nyon). Concernant le setting **Espace de consommation**, on observe que le principal acteur (Fondation ABS) ne fait pas partie de la direction du projet et que c'est Addiction Suisse qui assure le lien entre la direction de projet et la mise en œuvre dans ce setting.

L'offre DC s'inscrit par ailleurs dans le **dispositif vaudois de réduction des risques**. Ce dispositif comprend les centres d'accueil à bas seuil, l'espace de consommation sécurisé (ECS), la distribution de matériel propre, la sensibilisation et l'information sur les maladies transmissibles, la remise de préservatif et les traitements de substitution. Cela est encore renforcé par le fait que NightLife Vaud, un des principaux prestataires du DC, soit un acteur privilégié et historique dans la réduction des risques (avec notamment la remise des préservatifs et la sensibilisation sur les infections sexuellement transmissibles). Pour une meilleure intégration encore, la Fondation ABS, qui gère un des centres d'accueil à bas seuil du canton et l'ECS, pourrait faire partie du futur comité de pilotage (voir 6.1 Recommandations). En 2020, le rapport d'Unisanté⁴³ mentionnait par ailleurs que l'offre en matière de réduction des risques en lien avec la consommation de substances illicites se concentrait sur la consommation par injection. Avec l'extension du dispositif de réduction des risques avec le DC, cette lacune est comblée.

Un autre enjeu de l'intégration du DC dans son environnement est d'assurer le lien entre le premier contact au DC et le **suivi**, lorsque celui-ci se révèle indiqué ou nécessaire. Pour un impact accru, ce suivi doit être accessible financièrement et géographiquement et nécessite d'être pérenne. Depuis janvier 2023, le CAP met en œuvre une expérience pilote **de suivi volontaire addictologique** avec l'accord de l'Office du médecin cantonal. Cette offre, gratuite lorsqu'il s'agit du premier contact dans le réseau, mais actuellement uniquement disponible à Lausanne, comprend une évaluation de la consommation et un entretien motivationnel de réduction des risques liés. La gratuité de cette offre joue un rôle important pour son accessibilité. Une pérennisation de cette expérience et un développement de ce type d'offres dans d'autres régions du canton renforcerait la cohérence du dispositif vaudois de réduction des risques.

En plus de l'intégration dans l'environnement local et cantonal, une dimension **fédérale** est aussi à prendre en compte. En effet, des dispositifs de DC existent depuis près de 20 ans en Suisse et un écosystème s'est mis en place autour de ce thème. Le canton de Vaud ne l'a pas vraiment intégré durant la phase pilote, concentré plutôt sur la mise en œuvre dans les trois settings. Pourtant, les offres nationales sont intéressantes pour compléter le travail au niveau des cantons/villes. Infodrog propose par exemple un système d'alertes sur les substances inhabituelles ou fortement dosées et une consultation en ligne sur rendez-vous. En ce qui concerne l'alerte en ligne, le canton de Vaud ne participe pas à l'alimentation de la base de données, mais des liens vers ce service sont disponibles à partir du site de NightLife Vaud et de son application. Pour les offres de soutien, les liens ne sont pas facilement, voire pas du tout identifiables sur les sites des acteurs vaudois (par exemple, www.nightlifevaud.ch). Enfin, le groupe d'expert-es DC d'Infodrog n'intègre pas pour l'heure de représentant vaudois.

⁴³ Stadelmann S., Amiguet M. & Samitca S. (2019), L'offre en matière de réduction des risques liés à la consommation de substances illicites dans le canton de Vaud : état des lieux. *Raisons de Santé : Les Essentiels* (12). Lausanne: Unisanté

5 Evaluation des effets du projet

Nous évaluons ici les effets du DC sur les trois objectifs poursuivis par le projet, selon le setting dans lequel il est mis en œuvre :

- Améliorer l'hygiène de consommation et la réflexivité des consommatrices et des consommateurs sur leur propre consommation ;
- Améliorer et accroître l'orientation des consommatrices et des consommateurs qui le nécessitent vers les acteurs vaudois de l'addiction dans le sens d'une intervention précoce⁴⁴ ;
- Contribuer au monitoring du marché des stupéfiants vaudois (du côté de l'offre).

Les deux premiers objectifs sont relatifs aux usagers et usagères du DC et le dernier au pilotage de la politique publique. Pour analyser dans quelle mesure des effets sont produits en lien avec ces objectifs, nous nous basons sur les affirmations auto-reportées des usager·ères du DC dans les trois settings, que nous avons recueillies lors de courts entretiens, ainsi que sur les observations des intervenant·es. Un suivi du changement effectif réclamerait une analyse des parcours individuels des usager·ères sur une période de plusieurs mois.

Pour chaque catégorie d'effet, nous rappelons d'abord les indicateurs utilisés pour les mesurer, présentons ensuite les résultats globaux, qui concernent les trois settings, puis détaillons les effets spécifiques selon le setting.

En préambule, il est important de rappeler ici les facteurs qui influencent la façon dont la consommation de stupéfiant est vécue, qui peuvent être résumés par « *drug, set, setting* » :

- **Drug** : concerne la composition et le dosage de la substance, ainsi que la quantité et la façon dont la substance est consommée (y compris les mélanges).
- **Set** : concerne les éléments liés à la personne consommatrice ; son état mental (notamment ses attentes, ses peurs, etc.) et physique (sexe, poids, prédispositions génétiques, alimentation, état de fatigue, etc.).
- **Setting** : fait référence aux éléments qui composent l'environnement physique et social dans lequel la consommation a lieu (le lieu, les personnes alentour, les perturbations extérieures, etc).

Le DC intervient sur deux des trois facteurs : (1) sur l'élément « *drug* », dans le sens que l'analyse donne des informations sur la composition et le dosage des substances, qui du fait de leur illégalité, ne peuvent pas être trouvées ailleurs ; (2) sur le « *set* » du fait que les messages ciblent des risques en lien notamment avec le dosage, l'hydratation, le fait de ne pas consommer seul, le temps de récupération ou le matériel, et que ces messages sont adaptés à chaque personne.

5.1 En termes d'hygiène de consommation et de réflexivité sur sa consommation

Pour mesurer l'effet du DC sur les usager·ères en termes d'hygiène de consommation et de réflexivité sur leur consommation, trois indicateurs ont été identifiés avant la collecte des données :

- Nombre d'entretiens réalisés suite aux analyses de substances (décrit au point 4.2)
- Niveau de sensibilisation aux règles de *safer use* auto-reporté par les utilisateur·trices

⁴⁴ La démarche d'intervention précoce a pour but de reconnaître le plus précocement possible les premiers signes et indicateurs de problème, de clarifier le besoin d'agir afin de trouver des mesures adaptées et de soutenir les personnes concernées. OFSP (2022). Intervention précoce : Définition harmonisée

- Niveau de transmission d'informations aux pairs consommateurs en lien avec le *safer use* auto-reporté par les utilisateur·trices

L'analyse des données fournit par ailleurs des informations sur les deux thématiques complémentaires suivantes :

- Opportunité pour discuter de sa consommation
- Modification de sa consommation

Nous présentons ici les résultats pour chacun des indicateurs et des thématiques, en différenciant les résultats, lorsque cela est nécessaire, par setting.

Sensibilisation aux messages de *safer use*

De manière générale, les messages de *safer use* sont déjà partiellement, voire totalement connus par une partie des usager·ères des DC en **milieu festif** et à la **permanence**. Cela se recoupe avec les résultats des études réalisées dans d'autres pays sur les effets du DC (2.2). Nos analyses montrent que la part des personnes qui disent n'avoir rien appris de nouveau lors du DC est plus forte parmi les usager·ères du DC en milieu festif (près de la moitié des personnes interrogées) qu'à la permanence (un quart). Une importante partie des personnes que nous avons interrogées disent s'être déjà renseignées par elles-mêmes, en particulier sur internet ou auprès d'autres consommateurs, sur les mesures à adopter pour réduire les risques, notamment le fait de d'abord consommer de faibles quantités pour tester l'effet d'un nouveau produit. On retrouve des résultats similaires pour les usager·ères du DC à l'**ECS**. En effet, les personnes interrogées disent également déjà connaître et appliquer des mesures de réduction de risques (comme le fait de tester d'abord de petites quantités, de ne pas partager son matériel).

A noter toutefois que le fait qu'une partie des usager·ères dit ne rien avoir appris de nouveau peut dans une certaine mesure être biaisée par la technique d'entretien motivationnel utilisée lors du DC (voir 4.6).

Ce qui ressort largement des entretiens avec les usager·ères des settings festif et permanence de Lausanne, c'est que le DC offre surtout un **cadre rassurant** pour la consommation. En effet, près de la moitié des personnes interrogées de ces deux settings mentionne ce besoin d'être rassuré lorsqu'on les interroge sur leur motivation à utiliser le DC. Ainsi, l'analyse de leur substance leur permet d'avoir la confirmation qu'il s'agit bien du produit qu'ils pensent avoir acheté. Cet effet est important lorsqu'on considère les trois facteurs « *drug, set, setting* » (voir ci-dessus). Ainsi, le fait d'être rassuré sur la composition de son produit va influencer positivement le facteur « *set* » ou l'état d'esprit de la personne au moment de sa consommation, ce qui peut contribuer à réduire les mauvaises expériences et donc les risques.

Transmission de l'information de *safer use* aux pairs consommateurs

La majorité des usager·ères interrogé·es, et ce dans les trois settings, affirme qu'ils prévoient de parler du DC à leur entourage et de leur satisfaction par rapport à cette offre. Pour le setting ECS, c'est l'information sur le taux de pureté qui est la plus fréquemment mentionnée comme information qui pourra intéresser les pairs consommateurs. En milieu festif et à la permanence, c'est l'existence de la possibilité d'analyser les substances qui est la plus fréquemment mentionnée, plus que les règles de *safer use*.

Même si cela n'est pas explicitement mentionné, nous n'excluons toutefois pas que les règles de *safer use* soient diffusées dans l'entourage (en raison de l'effet de l'entretien motivationnel, voir ci-dessus). Cet indicateur n'est donc pas complètement mesurable sur la base de l'unique affirmation des usager·ères.

Ces résultats indiquent une importante diffusion de l'information de l'existence du DC, mais une diffusion moindre (ou du moins non mesurable) des règles de *safer use*.

Opportunité pour discuter de sa consommation

Selon les intervenant-es interrogé-es et confirmé par nos observations, le DC représente une opportunité pour aborder la question de la consommation, en s'appuyant sur des éléments factuels et spécifiques. D'une part, cela lève un tabou : en acceptant la consommation, il est possible de parler des risques liés. L'entretien part de la composition du produit. Cela crée « une bulle » pour aborder différentes thématiques, y compris la consommation de psychotropes légaux comme l'alcool et le tabac. Les personnes sont ouvertes à discuter de leurs pratiques. D'autre part, l'analyse permet de cibler les messages de réduction des risques qui seront discutés en fonction des résultats et des informations transmises par l'usager-ère (notamment en lien avec le produit lui-même, les mélanges, les conditions individuelles et l'environnement).

Pour le public de l'ECS, les occasions pour parler de sa consommation sont rares. Ces personnes souvent marginalisées n'ont, pour certaines d'entre elles, peu ou pas de contact avec du personnel médical (ou alors à la Polyclinique de médecine des addictions, mais peu de temps y est laissé à la discussion selon les usager-ères interrogé-es). Du fait que la Fondation ABS est un lieu d'accueil bas seuil, la structure n'offre pas beaucoup de possibilités pour des discussions bilatérales, à l'exception des moments de soins (par l'équipe infirmière), lors des petits jobs ou à la Terrasse (opportunité de discussion sur l'alcool, comme sa consommation y est autorisée). Ainsi, il n'est pas toujours aisé de se confier au personnel socio-éducatif présent à la Fondation ABS, du fait de la gêne à parler de sa consommation en présence d'autres personnes.

Pour les usager-ères des deux autres settings, les occasions de parler de leur consommation en-dehors du DC sont plus nombreuses selon les usagères et usagers interrogés (notamment avec leurs cercles d'ami-es), reflétant la plus forte intégration sociale de ces personnes et le sentiment que leur consommation ne pose pas problème. Toutefois, le DC offre la possibilité de discuter avec un-e professionnel-le de l'addiction, ce qui représente une opportunité nouvelle pour des centaines de personnes chaque année. Ainsi, et ce pour les trois settings, les intervenant-es du DC sont surpris par le temps que les usager-ères accordent à la discussion : alors qu'elles et ils disent souvent ne pas avoir de temps, les entretiens durent entre 20 et 40 minutes, attestant de la réponse à un besoin. Le DC représente dès lors une première porte de **réflexivité sur sa propre consommation**.

Modification de la consommation

Un élément majeur de la réduction des risques est la non-consommation ou la réduction de la consommation du stupéfiant. Les résultats montrent que dans 19% des cas en **milieu festif** et 37% des cas à la **permanence**, les usager-ères disent soit ne pas consommer le produit, soit hésiter à le consommer suite à la communication des résultats de l'analyse.

Les raisons de la non-consommation des produits ne peuvent, en l'état, pas être identifiées, du fait que cette information n'est pas collectée. Selon la littérature et nos entretiens, c'est surtout lorsque l'analyse révèle un produit non conforme aux attentes qu'une réduction ou une non-consommation aura lieu.

L'importante différence de résultats entre le milieu festif et la permanence est attribuable au fait que cette dernière attire des personnes qui ont programmé leur consommation et font montre d'une plus grande réactivité aux informations issues de l'analyse de la substance.

A l'**ECS**, la collecte de données a été faite différemment et s'est axée sur la réduction de la consommation (et non sur l'absence de consommation). Les résultats montrent que 20% des usager-ères affirment vouloir réduire la quantité de produit consommée suite au DC.

Pour les trois settings, la part de non-consommation ou de réduction de la consommation, certes autodéclarée, représente autant d'opportunités d'éviter des situations à risques et doit être considérée comme un bénéfice important du projet.

Les entretiens réalisés avec les usager·ères directement après le DC pour les trois settings permettent de fournir des renseignements complémentaires en termes de modification de la consommation. A la question de savoir quel résultat influence la consommation, la grande majorité des personnes interrogées dans les trois settings mentionne ne pas consommer le produit si celui-ci contient des produits de coupe jugés (avec ce que cela implique de subjectivité) « dangereux ». Dans les settings festif et permanence, si le taux de pureté se révèle inférieur à une certaine limite (des limites de 50%, 60% et 70% ont été citées), indiquant un volume de produits de coupe important, les personnes affirment réduire leur consommation. Dans l'autre sens (pureté plus haute que prévue), les personnes interrogées dans les trois settings disent qu'elles ne vont pas modifier leur consommation, en particulier pour la cocaïne. Elles donnent comme argument qu'elles ont consommé ces produits ainsi par le passé, sans en connaître le taux, et mis en place des mesures de réduction des risques (consommer d'abord qu'une petite partie d'un nouveau produit). Sur les personnes interrogées, la réceptivité du message de réduction des quantités consommées a été plus forte pour les drogues de synthèse, comme l'ecstasy.

Selon les intervenant·es interrogé·es, le changement de pratiques des personnes qui consomment quotidiennement nécessite un temps plus long que pour les consommatrices et consommateurs récréatifs. L'effet du DC nécessite plus de temps sur ce groupe, mais comme il est quantitativement plus restreint que le groupe des consommateurs récréatifs, cela est compensé par une meilleure couverture du public ciblé.

5.2 En termes d'orientation vers les offres d'aides en matière de l'addiction

Les indicateurs identifiés pour mesurer les effets du dispositif sur l'amélioration et l'augmentation de l'orientation des consommatrices et des consommateurs qui le nécessitent vers les offres vaudoises de l'addiction dans le sens d'une intervention précoce sont :

- Nombre et type de données collectées sur les usager·ères du dispositif
- Nombre et type d'informations transmises aux usager·ères du dispositif
- Nombre de personnes repérées comme nécessitant une prise en charge
- Part des usager·ères intéressé·es à une prise en charge

L'orientation vers des offres d'aides en matière d'addictologie suppose de connaître le **profil des consommateurs·trices** de stupéfiants. Or, l'accès aux consommatrices et aux consommateurs récréatifs est extrêmement difficile du fait que ces personnes sont peu visibles car en général bien intégrées socialement et professionnellement, et qu'elles considèrent leur consommation, parfois à tort, comme non problématique. Comme présenté au sous-chapitre 4.5, les profils des usager·ères de DC sont désormais mieux connus via la collecte des données dans les settings festif et permanence et la prise de notes lors des entretiens à l'ECS.

Une fois le public mieux connu, il reste à évaluer sa situation et ses facteurs de risques, et enfin à l'orienter de manière efficace. Pour ce faire, les offres de soutien doivent être communiquées au public. Comme décrit au sous-chapitre 4.2, ces informations font partie intégrante de la discussion lors du DC et sont reçues de manière très positive par les usager·ères. Ce volet est donc pleinement réalisé.

L'orientation explicite concerne, elle, une minorité du public en milieu festif et à la permanence, du fait que la plupart des usager·ères ont une consommation effectivement à faible risque. Les analyses montrent que 19% des usager·ères en milieu festif et 23% des usager·ères de la permanence sont orientés vers les

offres d'aide en matière d'addictologie. D'après nos observations et nos entretiens avec les usager·ères, une part de ces personnes, non quantifiable, s'est montrée prête à prendre contact avec une offre d'aide en matière d'addiction. Dans le cadre du DC à l'ECS, la discussion aborde systématiquement les possibilités d'aide et de soutien en matière d'addictologie, mais aussi plus largement socio-sanitaire (médical, logement, etc.).

Le DC offre un nouveau canal d'information sur les offres de soutien pour les consommatrices et les consommateurs de stupéfiants. Ainsi, l'orientation vers ces offres est améliorée : des centaines de personnes ont eu l'occasion de discuter avec un·e professionnel·le de l'addiction, ce qui n'aurait pas été possible sans le DC. Toutefois, à ce stade, il n'est pas possible de conclure à une augmentation de la prise en charge addictologique, d'autant plus que le parcours qui y amène est trop aléatoire pour être attribuable à un seul acteur.

L'effet du DC en matière d'orientation et de prise en charge addictologique se vérifiera sur la durée, lorsque les acteurs de ces domaines pourront observer une éventuelle augmentation des demandes attribuables au DC.

5.3 En termes de monitoring de l'offre de stupéfiants

Le DC permet de collecter en temps réel des informations sur une large palette des produits consommés dans le canton de Vaud et complète, en particulier pour les drogues de synthèse, les connaissances du marché des stupéfiants issues d'autres sources (polices, MARSTUP). Par ailleurs, des renseignements spécifiques sur les quantités achetées et leur prix sont collectées auprès des usager·ères du DC.⁴⁵

Ce processus doit permettre d'une part, dans un mode « alerte », de détecter d'éventuelles nouvelles substances à haut risque arrivant sur le marché, et d'autre part réaliser un monitoring sur l'évolution du marché.

A ce jour, aucune substance n'a encore fait l'objet d'une alerte, le marché étant donc actuellement stable quant aux types de produits en circulation. En termes de marche à suivre, il n'existe d'ailleurs pas de procédure formalisée et communiquée pour ces éventuelles situations d'urgence.

Concernant le monitoring, il n'existe pas de base de données consolidée, entre les trois settings, des résultats des analyses des substances. Ces éléments sont certes centralisés auprès de l'ESC mais ne pas systématiquement exploités et valorisés, par exemple sous forme de rapports réguliers (mensuel ou trimestriel), auprès des membres du projet. Le monitoring relève donc plutôt de la « veille », dans le sens où il en est attendu une alerte en cas de situation inattendue, mais non pas d'un suivi systématique. Une coordination plus centralisée permettrait de compléter cette prestation.

A noter enfin que le dispositif vaudois, à la différence des autres DC de Suisse, n'alimente pas la liste d'alerte nationale d'Infodrog. Nos entretiens tout au long de l'évaluation montrent pourtant que les consommateur·trices réalisent un effort individuel de renseignement concernant les substances sur le Web et, selon le rapport OFSP, utilisent fréquemment la liste Infodrog.⁴⁶

⁴⁵ Il est prévu que l'ensemble de ces informations s'intègrent dans le projet de monitoring du marché des stupéfiants vaudois Monitor-Stup.

⁴⁶ Une majorité d'utilisateurs interrogés évalue positivement l'outil en ligne d'alerte sur les substances : 95 % des répondants (n = 398) jugent les alertes « utiles » ou « très utiles » ; seuls 2 % les considèrent comme peu ou pas du tout utiles. Source : La Mantia & all 2020.

5.4 Effets non souhaités ou non attendus

Les éventuels effets non souhaités ou non attendus suivants ont été identifiés en amont de l'évaluation avec le groupe d'accompagnement :

- augmentation de la consommation de stupéfiants
- légitimation de la consommation de stupéfiants
- promotion d'un faux sentiment de sécurité
- utilisation du dispositif par les trafiquants de stupéfiants
- focalisation de l'attention sur les substances psychoactives illégales, au détriment des substances légales (alcool, tabac)

La présente évaluation **ne permet pas d'observer la survenue de ces effets**, sauf éventuellement pour la focalisation de l'attention sur les substances psychoactives illégales. Nous développons ci-dessous chacun d'entre eux.

La consommation de stupéfiants illégaux hors cannabis a connu en Suisse un essor très important ces 15 dernières années selon les analyses OBSAN : elle a plus que doublé entre 2002 et 2017. Pour ce qui est du cannabis, elle a augmenté aussi, mais moins fortement. Cette évolution est attribuable à de nombreux facteurs sociaux et à celui, très concret, d'une baisse généralisée du prix. L'existence de dispositifs de DC est un élément parmi d'autres de ce contexte et **ne peut pas être considéré comme un élément qui favorise la consommation**. L'essor de la consommation agit au contraire comme une incitation à trouver d'autres approches de réduction des risques du type DC. Le DC favorise ainsi une consommation plus sûre mais ne crée pas de nouveaux consommateurs et consommatrices. Ce constat est partagé par les intervenant-es mais aussi par la police.

Une **légitimation de la consommation de stupéfiants n'est pas non plus observée**. En effet, les intervenant-es rappellent, lors de chaque échange, la dangerosité de toute consommation de stupéfiant. La discussion aborde la consommation des substances sans jugement, mais en cherchant, avec l'utilisateur des stratégies pour la réduire. Du point de vue de la cohérence de la politique en matière de drogue, les consommateurs et consommatrices ne sont depuis longtemps plus la cible de la répression en Suisse, mais perçus comme des personnes en besoin d'un soutien psycho-sanitaire. Il n'y a donc pas de contradiction entre le fait de maintenir un produit illégal, combattre son commerce et tenter de réduire les risques lors de la consommation individuelle.

Toutefois, et comme mentionné ci-dessus (5.1), le DC **permet d'augmenter le sentiment de sécurité** lors de l'épisode de consommation, mais pas comme il avait été pensé en amont de l'évaluation. Mais cet effet doit être vu comme bénéfique, du fait qu'il permet de réduire les risques de mauvaises expériences associées à un climat anxieux.

Les entretiens avec les intervenant-es et les usager-ères montrent par ailleurs que le dispositif n'est pas utilisé par des **trafiquants de stupéfiants qui ne seraient pas également des consommateurs**. En effet, la discussion est focalisée sur la consommation et il n'y aurait aucun intérêt pour des dealers à parler d'une fausse consommation. La frontière entre vendeurs et consommateurs est toutefois incertaine. Certains des usagers et usagères du DC revendent en effet une partie de leur produit, et pour certains pour financer leur consommation. Se pose toutefois la question de savoir si cela constitue un risque. Une meilleure connaissance du produit, à quelques échelons que ce soit, amène plutôt une réduction du risque qu'une augmentation, en rendant le marché plus transparent.

Inévitablement, un nouveau dispositif tel que le DC attire l'attention sur lui et sur son objet (les «drogues illégales»), sur la scène politique (avec les temps parlementaire dédié à cette thématique et les réponses

du Conseil d'Etat de ces dernières concentrées sur celle-ci) comme concrètement dans les festivals. Pour ce dernier, le caractère innovant et interactif du DC (également le fait qu'une tablette soit dédiée à la liste des alertes Infodrog) **attire** sur les stands NightLife **l'attention** des festivaliers **sur la question des drogues illégales**. Cette visibilité comporte un éventuel risque de reléguer la prévention et la réduction des risques du tabagisme et de l'alcoolisme au deuxième plan. Or, ces derniers représentent des addictions avec des impacts bien plus lourds, en termes individuels, sociaux et économiques (respectivement 3.9 millions de francs et 2.8 millions, contre 0.9 millions pour les stupéfiants – dont la moitié dédiée à la poursuite pénale⁴⁷), et doivent donc continuer à être les cibles majeures de la prévention et de la réduction des risques. Par contre, l'approche propre au DC peut inspirer des politiques différentes dans les autres domaines de l'addiction, plus centrées sur le produit et son mode de consommation.

6 Conclusions et recommandations

La présente évaluation montre que le dispositif de DC testé en phase pilote est à la fois utile et efficace, ce qui en fait un nouvel instrument de la réduction des risques dans le contexte vaudois. Il est très apprécié des usager-ères et son coût, en valorisant de manière judicieuse des compétences existantes au sein des acteurs déjà en place reste modeste en regard du nombre de personnes touchées. La technologie utilisée pour les analyses des substances permettant des résultats instantanés, et la mise en œuvre sur trois settings (y compris à l'Espace de consommation sécurisé), offrent un développement significatif par rapport aux autres dispositifs de DC en Suisse.

L'opportunité de parler de sa consommation et d'ouvrir ainsi une première porte de réflexivité sur sa consommation, le fait de réduire l'anxiété lors de la consommation et les risques y relatifs (par exemple *bad trip*) et la réduction de la consommation lorsqu'un doute sur le produit est détecté, constituent les trois principaux effets du dispositif. Le danger d'une « légitimation » de la consommation de stupéfiants illégaux n'est pas observé ; aucun acteur interrogé, que ce soit dans le domaine sécuritaire ou sanitaire, estime que le DC puisse augmenter la consommation. Au contraire, la transparence générée sur le produit peut aller jusqu'à faire renoncer à sa consommation, permettant d'éviter des épisodes potentiellement risqués.

Le DC est bien adapté à son environnement institutionnel et associatif, inévitablement complexe puisque trois settings sont pris en charge. Cette complexité pourra être maîtrisée par plus de ressources de coordination.

La population visée par le projet connaît un renouvellement assez rapide car la consommation de stupéfiants illégaux, pour une partie des usager-ères, est limitée à une phase de vie (bien que cette phase tende s'allonger). Il y a donc un intérêt prépondérant à assurer une offre sur le long terme. La pérennisation du dispositif est fortement encouragée, ce qui selon nos informations n'est par ailleurs remis en question par aucun acteur rencontré.

Nous nous concentrons donc sur les formes que peuvent ou devraient prendre cet ancrage pérenne de l'offre de DC, en formulant ci-dessous une série de recommandations.

6.1 Recommandations

Les vingt recommandations formulées par TC Team Consult et le BASS s'appuient sur l'ensemble des analyses faites dans le cadre de cette évaluation et de ses résultats. Elles sont classées ci-dessous de manière

⁴⁷ OFSP (2020). Bases scientifiques pour la prévention des maladies non transmissibles et des addictions. Fiche d'information. Coûts économiques des addictions.

thématique. Certaines recommandations concernent le court-terme (dès 2024), alors que d'autres (en particulier les recommandations 9 à 14) impliquent probablement un budget et des ressources supplémentaires et se conçoivent à moyen terme (dès 2026 et plus tard).

Objectifs du dispositif

1. Concernant les **objectifs qualitatifs** du dispositif, une catégorisation en trois objectifs principaux a été proposée par l'équipe d'évaluation (voir 1.4), sur la base de la documentation élaborée dans le cadre du lancement du projet-pilote. Cette proposition, utilisée pour les besoins de l'évaluation, pourra également servir de guide pour le projet pérennisé. Nous recommandons ainsi de la fixer (en l'adaptant si nécessaire), ce qui permettra d'ancrer la vision qui sous-tend le dispositif DC du canton de Vaud et facilitera la communication externe.

2. Nous recommandons par ailleurs que le dispositif se donne un **objectif quantitatif** de nombre d'analyses de substances réalisées et du nombre d'usager·ères par an. Pour le setting festivals, un tel objectif encourage à maximiser la présence lors d'événements les plus « rentables » en termes de publics touchés. Sur la base de nos estimations, le volume de analyses se situe, pour la phase pilote, à environ 1'000 par an. Ce volume peut servir de base pour fixer un objectif futur.

Gouvernance

3. Le nombre d'acteurs impliqués dans le dispositif est important en raison notamment du nombre de settings dans lesquels il se déploie. Cela implique un besoin de **coordination** et de pilotage qui actuellement est trop modeste. Nous recommandons la création d'une fonction de coordination unique pour les trois settings, également chargée de développer le monitoring. Dans le même ordre d'idée, nous recommandons d'ancrer le budget du dispositif au sein d'un département de l'administration cantonale, afin d'augmenter la stabilité de celui-ci.

4. Avec la création d'une fonction de coordination, une répartition plus claire entre tâches opérationnelles et de pilotage pourra être établie. A cet effet, nous recommandons de créer un **comité de pilotage** se réunissant deux à quatre fois par an, placé sous la direction de l'OMC, et composé des membres suivants : FVA, CAP, ESC, Addiction Suisse, Police cantonale et la Fondation ABS.

5. La **technologie NIRLAB** utilisée actuellement est organisée de manière mixte entre une entité publique (l'Université de Lausanne qui possède la licence) et une entreprise privée (qui offre la technologie portable). Cette configuration peut être appelée à évoluer, sans que la direction de projet ait la possibilité de prendre influence. Dans ce contexte, nous recommandons que le canton assure l'accès au service, quelle que soit l'évolution future de l'usage de la technologie, par le biais d'un accord de coopération sur le long terme.

Monitoring

6. Les données permettant un monitoring du DC sont disponibles, mais elles ne font actuellement pas l'objet d'une valorisation et d'une communication régulière et consolidée à l'interne et au public. La fonction de coordination peut contribuer à assurer ce développement. Nous recommandons de formaliser le monitoring du DC, y compris avec les données issues de l'Espace de consommation (actuellement enregistrées manuellement). Ce monitoring permettrait par ailleurs de mieux documenter les effets du DC sur les usager·ères. Un rapport annuel montrant l'évolution des analyses réalisées dans le cadre du DC devrait être publiquement accessible, alors que des rapports trimestriels, standardisés pour une lecture rapide, pourraient être destinés aux membres du dispositif. Pour les cas d'urgence (nouvelle substance « dangereuse » détectée), un protocole d'alerte devrait être formalisé, afin de pouvoir transmettre l'information

non seulement entre institutions concernées, mais aussi au public-cible. Le modèle hollandais de monitoring national et d'alerte des consommateurs représente un exemple intéressant dans ce sens.⁴⁸

7. Dans le cadre de la collecte des données pour les settings festif et permanence, l'information sur la volonté ou non de consommer le produit analysé est recueillie, et permet d'observer une disposition, pour une part des usager-ères, à réduire leur consommation. Toutefois, pour une meilleure valorisation, ces données devraient être liées à l'information sur la conformité du résultat aux attentes. En effet, les études réalisées dans d'autres pays mettent en relation ces deux informations : c'est lorsque le résultat n'est pas conforme à leurs attentes qu'une majorité d'usager-ères dit ne pas consommer le produit. Cet indicateur est particulièrement important pour comprendre les déclencheurs d'une réduction de la consommation et nous recommandons de le compléter.

Publics visés

8. Comme le montre les informations collectées sur le profil des usager-ères du DC, les **femmes** sont sous-représentées dans le dispositif. Nous recommandons d'identifier les raisons de cette faible représentation (via des entretiens avec les usagères) et de mettre en place des mesures pour augmenter leur accessibilité. Pour l'ECS, une des pistes pourrait être de tester si une offre réservée aux femmes pourrait promouvoir leur participation.

9. Alors que l'offre de DC dans les **clubs** du canton de Vaud n'est, à ce jour, pas d'actualité, et au vu de leur concentration géographique à Lausanne dans le quartier du Flon, nous recommandons de prévoir une offre de DC à proximité ou dans ce quartier **les soirs et nuits de week-end**, afin de mieux atteindre la communauté des clubbers, et en particulier les personnes qui consomment de manière spontanée. A noter que cette extension, étant donnée l'évolution de l'activité nocturne, a été identifiée comme l'étape prioritaire d'extension à Zurich.

10. Actuellement, les moins de 18 ans ne font pas partie des publics visés par le dispositif. Les études montrent toutefois que les mineur-es dès 15 ans représente le deuxième groupe d'âge consommateur de cannabis et consomment également d'autres stupéfiants. Exclu du DC, ce groupe d'âge n'a ainsi pas accès à une mesure importante de réduction des risques. Cette logique de réduction des risques qui justifie le dispositif actuel est aussi valable pour la population mineure. Dans ce sens, nous recommandons de créer une offre adaptée de **DC pour les mineur-es**, par exemple les 16-18 ans.

11. Un milieu qui reste traditionnellement difficile à prendre en considération en matière de prévention est celui du **travail du sexe**. La consommation de stupéfiants illégaux y est probablement plus élevée que la moyenne. Nous recommandons d'examiner l'opportunité de créer ou d'adapter l'offre de DC à ce public, afin de toucher une frange particulièrement vulnérable de consommateur-trices.

12. L'accessibilité au DC des consommateurs de substances dans le cadre sexuel (**chemsex**) n'est actuellement pas vérifiable. Dans ce sens, nous recommandons, d'une part de présenter le dispositif aux intervenant-es du Checkpoint, et d'autre part, de sonder l'intérêt des usagers du checkpoint pour un DC, et le cas échéant, profitant de la portabilité et de la flexibilité du NIRLAB, de proposer quelques séances-tests lors ou suite aux groupes de parole chemsex. Dans la même logique que pour les raves, il faut profiter du NIRLAB pour adopter une approche proactive vers des groupes variés.

13. Il serait enfin pertinent d'examiner s'il existe, dans le canton de Vaud, un besoin et une demande de DC pour les **sportifs** utilisant des stéroïdes. Nous recommandons à cet effet de s'appuyer sur l'expérience

⁴⁸ Le développement en parallèle du projet Monitor-Stup devrait permettre de répondre à différents enjeux liés à la valorisation des données du DC et à la transmission d'alertes.

zurichoise pour réaliser cet examen, tout en vérifiant si la technologie du NIRLAB pourrait analyser ce type de produit.

Développement de l'offre

14. Un premier axe de développement concerne la **couverture régionale**. D'après les entretiens réalisés, les régions urbaines autour de Vevey et d'Yverdon sont les plus exposées à la consommation de stupéfiants et pourraient bénéficier d'une présence du DC, soit en permanence, soit lors des événements festifs. Ces régions, en particulier le Jura-Nord vaudois, sont par ailleurs peu représentées parmi le public actuel. Nous recommandons de développer le DC dans ces régions, que ce soit de manière mobile ou en fixe (avec une permanence). Cette extension géographique permettra en outre d'impliquer davantage les autres centres d'accueil à bas seuil du canton dans le projet.

15. Pour optimiser l'utilisation des ressources, nous recommandons de **prioriser la présence aux festivals qui génèrent une forte demande**. En effet, c'est pour ce setting que le potentiel d'augmenter le rapport investissement en temps-bénéfice est le plus fort, en privilégiant les festivals avec le nombre le plus important d'usager·ères.

16. Dans la mesure du possible (c'est-à-dire si l'information de la tenue d'une rave est connue), nous recommandons de continuer à développer la présence de DC lors des **raves** qui ont lieu sur le canton⁴⁹.

17. Il a été observé que la fréquentation de la permanence avait un potentiel d'augmentation. Dans ce sens, nous recommandons de **multiplier les canaux de diffusion** quant à son existence, en demandant à des acteurs en contact avec les noctambules et les jeunes de promouvoir son utilisation dans un but préventif, par exemple les Correspondant·es de nuit, l'EMUS, les lieux de formation post-obligatoire.

Intégration dans son environnement

18. La cohérence de l'offre de DC suppose une possibilité de suivi individuel lorsque le besoin se manifeste. Depuis janvier 2023, le CAP met en œuvre un projet pilote de **suivi volontaire addictologique**. Nous estimons qu'il s'agit d'une piste intéressante, qui complète favorablement le DC et nous recommandons de la suivre.

19. Au niveau suisse, des offres pertinentes, telles que la **liste d'alertes** Infodrog, qui est très utilisée par le public-cible, ou l'offre de consultation individuelle anonyme en ligne (safezone) sont en place avec succès depuis plusieurs années. En effet, le réflexe constaté parmi une partie du public-cible tend à une forme de « drug-checking personnel » : s'informer soi-même, rechercher sur internet, s'auto-instruire, comprendre les effets potentiels pour se prémunir des risques. Pour encadrer avec des informations fiables cette pratique, nous recommandons, d'une part, de faire un relai systématique vers ces offres, et d'autre part, d'alimenter la liste d'alertes.

20. Plus globalement, une **intégration dans l'environnement au niveau fédéral** reste aussi un développement à poursuivre, par exemple en participant au groupe d'expert·es drug checking d'Infodrog.

⁴⁹ Différentes sources médiatiques mentionnent la tenue de 6 à 7 raves par an sur le territoire vaudois.

Bibliographie

- Armengaud J., et al. (2023). Drogues : mineur-e-s et réduction des risques ?, *Rev Med Suisse*, Vol. 9, no. 830, pp. 1127–1131
- Betzler F., Helbig J., Viohl L., Ernst F., Roediger L., Gutwinski S., Ströhle A. & Köhler S. (2021). Drug Checking and Its Potential Impact on Substance Use. *European Addiction Research* (27), pp. 25–32
- Carrasco K., Lucia S., Gervasoni J-P. & Dubois-Arber F. (2014). Rapport NightLife Vaud. Lausanne : Fondation Le Relais - Rel'ier & Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive
- Esseiva P., Burkhart C. & Zobel F. (2018). Rapport Deal de Rue. Une comparaison des approches développées dans trois villes suisses (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue). Lausanne : Ecole des Sciences criminelles
- GEA. Document d'orientation du GEA sur le drug checking (document non daté)
- Granville A., Udrisard R. & Zobel F. (2022). Enquête européenne en ligne sur les drogues. Principaux résultats de l'enquête suisse 2021. Rapport de recherche n°139
- Harper L., Powell J. & Pijl E.M. (2017). An overview of forensic drug testing methods and their suitability for harm reduction point-of-care services. *Harm Reduct Journal* (14), article n°52
- Karamouzian M., Dohoo C., Forsting S., McNeil R., Kerr T. & Lysyshyn M. (2018). Evaluation of a fentanyl drug checking service for clients of a supervised injection facility, Vancouver, Canada. *Harm Reduction Journal* (15), article n° 46
- La Mantia A., Oechslin L., Duarte M., Laubereau B. & Fabian C. (2020). Étude sur les effets des offres de drug checking en Suisse. Rapport à l'attention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Lucerne/Olten: Interface Politikstudien Forschung Beratung et Fachhochschule Nordwest-schweiz FHNW
- OFSP (2020). Bases scientifiques pour la prévention des maladies non transmissibles et des addictions. Fiche d'information. Coûts économiques des addictions
- Olsen A., Wong G. & McDonald D. (2022). Music festival drug checking: evaluation of an Australian pilot program. *Harm Reduction Journal* (19), article n°17
- Samitca S, Stadelmann S & Linder A. (2021). Evaluation de l'espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS) – projet pilote de trois ans. Rapport final. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Raisons de santé 327)
- Schori D. (2019). Drug Checking : état des lieux. *Dépendances* (64), Lausanne : Addiction Suisse et GREA
- Spieß M. & Dvorak A. (2019). Begleitung und Evaluation des Drug Checkings bei Besuchenden der Kontakt- und Anlaufstellen – Evaluationsbericht. im Auftrag des Bundesamtes für Gesundheit (BAG). Bern : Socialdesign
- Stadelmann S., Notz G. & Samitca S. (2022). Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2021. *Raisons de Santé : Les Essentiels* (41), Lausanne : Unisanté
- Stadelmann S., Locicero S. & Samitca S. (2019) Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas-seuil d'accès du canton de Vaud : PAPU 2018. *Raisons de santé* (303), Lausanne : Unisanté
- Stadelmann S., Amiguet M. & Samitca S. (2019), L'offre en matière de réduction des risques liés à la consommation de substances illicites dans le canton de Vaud : état des lieux. *Raisons de Santé : Les Essentiels* (12). Lausanne: Unisanté

- Stadelmann S., Amiguet M., Lociciro S. & Samitca S. (2019). Traitements agonistes opioïdes dans le canton de Vaud : Suivi épidémiologique entre 2015 et 2017. *Raisons de santé (301)*, Lausanne: Unisanté
- Turner T. & Measham F. (2019). Into the Woods: Contextualising Atypical Intoxication by Young Adults in Music Festivals and Nightlife Tourist Resorts. In: Conroy, D., Measham, F. (eds) *Young Adult Drinking Styles*. Palgrave Macmillan, pp 87–114
- Valente H., Martins D., Carvalho H., Pires C.V., Carvalho M.C., Pinto M. & Barratt M.J. (2019). Evaluation of a drug checking service at a large scale electronic music festival in Portugal. *International Journal of Drug Policy (73)*, pp. 88-95
- Wallace B., van Roode T., Pagan F., Hore D. & Pauly B. (2021). The potential impacts of community drug checking within the overdose crisis: qualitative study exploring the perspective of prospective service users. *BMC Public Health (21)*, article n°1156
- Zobel F., Esseiva P., Udrisard R., Lociciro S. & Samitca S. (2017). Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 1 : Les opioïdes. Lausanne : Addiction Suisse/Ecole des sciences criminelles/Institut universitaire de médecine sociale et préventive
- Zobel F., Esseiva P., Udrisard R., Lociciro S. & Samitca S. (2018). Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 2 : cocaïne et autres stimulants. Lausanne : Addiction Suisse/Ecole des sciences criminelles/Institut universitaire de médecine sociale et préventive
- Zobel F., Esseiva P., Udrisard R. & Samitca S. (2020). Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 3 : Les cannabinoïdes. Lausanne : Addiction Suisse/Ecole des sciences criminelles/Unisanté